

AGENDA 21

L'agenda du 21^e siècle



Troyes

**Plan d'Actions de la Ville de Troyes
et de ses partenaires en faveur
du Développement Durable**



LE MOT DU MAIRE



NOTRE AGENDA 21 :

UN OUTIL DESTINÉ À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN ET ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CITÉ



© C. Bell

Engagée depuis 2006 dans une démarche de réduction de ses impacts sur l'environnement au travers de la charte d'écoresponsabilité, Troyes va plus

loin avec l'Agenda 21. Fruit d'une large concertation ouverte à l'ensemble des acteurs locaux, ce projet de territoire s'inscrit pleinement dans l'esprit du Grenelle de l'environnement et concrétise la volonté de la Ville de faire du développement durable la pierre angulaire du plan d'action municipale 2009-2014 et bien au-delà.

Ce document transversal décrit à court, moyen et long termes les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, tout en tenant compte des aspirations des Troyens. Il fixe des orientations et définit un cadre d'action pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, dévelop-

per la consommation responsable, renforcer la solidarité entre les générations ou encore soutenir l'économie. Il donne une vision en totale cohérence avec les spécificités locales et met à la disposition du public un outil opérationnel.

Porteuse d'une certaine idée de la qualité de vie dans notre cité, cette démarche volontaire insufflé une dynamique nouvelle et un état d'esprit à la fois responsables, solidaires et exemplaires dans la construction de la ville de demain dont nous posons les fondations aujourd'hui.

Elle décline un programme d'actions à la portée de tous les Troyens. A chacun de se l'approprier et de lui donner une traduction concrète en agissant de façon citoyenne à son échelle. Car la réussite de cette ambition partagée passe par l'engagement conjoint de tous.

La mise en place de cet outil favorise la prise en compte des exigences de développement durable dans toutes nos actions quotidiennes. L'objectif poursuivi par la Collectivité est double : continuer

d'améliorer la qualité de vie de chacun et rendre notre ville toujours plus attractive pour accompagner son développement.

Je tiens à remercier Marc Bret, Maire adjoint en charge de l'Environnement et du Développement durable, ainsi que l'ensemble des acteurs – étudiants de nos grandes écoles, entreprises, associations, habitants, services et élus municipaux – qui se sont pleinement impliqués dans l'élaboration de notre Agenda 21, dont la vocation est d'offrir une vie toujours meilleure à toutes les générations.

François Baroin
Maire de Troyes



SOMMAIRE



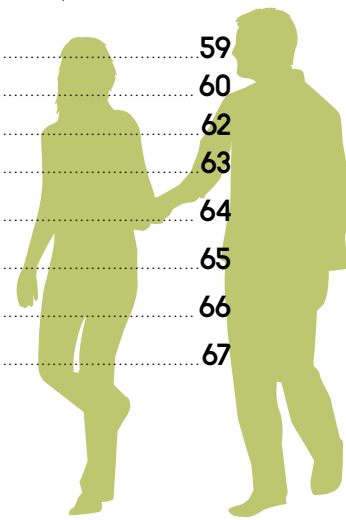
Conception/Rédaction :
Ville de Troyes

Crédits photos :
Ville de Troyes, Okénite
animation, Association
La Porte Ouverte

Imprimé en juin 2012

Cet ouvrage a été imprimé sur
papier issu de forêts gérées
durablement

L'agenda du 21^e siècle	7
Agir aujourd'hui pour demain : l'enjeu du développement durable.....	8
Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?	
Un cadre de référence national	
Pourquoi la Ville de Troyes se lance-t-elle dans un plan d'actions local ?.....	9
L'originalité du projet troyen	10
Une démarche qui s'inscrit dans la continuité	
L'Agenda 21, nouvelle étape de la politique volontariste de la Ville	
Un partenariat inédit avec les étudiants.....	11
La prise en compte du contexte	12
La situation locale	
Les obligations nationales.....	13
La réalité internationale	
Les étapes de l'Agenda 21	14
Le plan d'actions 2012 – 2016	17
Orientation 1 : Lutte contre le réchauffement climatique.....	18
Orientation 2 : Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.....	24
Orientation 3 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.....	30
Orientation 4 : Epanouissement de tous les êtres humains.....	40
Orientation 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.....	50
Des projets transversaux	59
Le Parc des Moulins, écrin de nature en pleine ville, exemple de projet urbain durable.....	60
Les avenues Chomedey et Vanier changent de visage.....	62
L'Espace Sénardes, une maison de quartier nouvelle génération.....	63
Les prochaines étapes	64
Pour aller plus loin	65
Liste des sigles	66
Exemple de fiche action	67





Pour que croissance ne rime pas avec épuisement des ressources, pollution et surexploitation des systèmes naturels, une réflexion sur un mode de développement, respectueux de l'Homme, des autres êtres vivants et de la Terre est née.

Un investissement sur le futur nommé « développement durable ». Un « mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*».

- ▶ Agir aujourd'hui pour demain :
l'enjeu du développement durable
- ▶ L'originalité du projet troyen
- ▶ La prise en compte du contexte
- ▶ Le plan d'actions 2012 – 2016

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry

*Texte extrait du Rapport Brundtland, publication rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies

AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN :

L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En l'espace d'un demi-siècle, le niveau de vie d'une partie de l'humanité a plus évolué que pendant deux millénaires, provoquant pollution de l'air et de l'eau, disparitions des espèces animales et végétales, déforestation massive, désertification...

Selon les prévisions des Nations Unies, la population mondiale devrait dépasser les 10 milliards d'individus avant la moitié du 21^e siècle. Or, aujourd'hui si chaque habitant des pays en développe-

ment consommait autant d'énergie qu'un habitant des pays occidentaux, la consommation mondiale serait multipliée par quatre d'ici 2050.

Le développement durable : agir local, penser global

D'où l'émergence d'une question fondamentale :

Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?

À terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace et viable, socialement équitable et écologiquement acceptable.

QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

L'Agenda 21 est la déclinaison concrète du concept de « développement durable ».

C'est un **plan de propositions et d'actions** pour le 21^e siècle, une feuille de route sous le prisme d'un développement durable. **C'est une démarche volontaire reconnue internationalement.**

Entreprises, pouvoirs publics et société civile doivent travailler main dans la main afin de concilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social.



UN CADRE DE RÉFÉRENCE NATIONAL

Le cadre de référence des projets territoriaux de développement durable, élaboré en 2006 par le Ministère du Développement Durable leur assigne **cinq finalités** :

- ▶ la lutte contre le changement climatique
- ▶ la préservation de la biodiversité, des milieux et ressources
- ▶ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ▶ l'épanouissement de tous les êtres humains
- ▶ une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Des orientations que la Ville de Troyes a choisies comme colonne vertébrale de son plan local de développement durable.

Repiquage de géraniums aux serres municipales



POURQUOI LA VILLE DE TROYES SE LANCE-T-ELLE DANS UN PLAN D' ACTIONS LOCAL ?

La déclaration du Sommet de la Terre de Rio (1992) reconnaît l'importance fondamentale des collectivités locales dans l'application concrète du développement durable.

Cette démarche comprend l'instauration d'un véritable dialogue avec les habitants, les associations locales et les entreprises privées afin

de dégager une vision stratégique commune, locale et personnalisée ; et ce sur le long terme.

La mise en place d'un plan d'actions local est une démarche volontaire, qui doit s'appuyer sur l'adhésion des élus et des services de la collectivité, aux valeurs prônées par le développement durable.

A Troyes, l'inscription dans une démarche Agenda 21 a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 30 mars 2009.

Le Parc des Moulins, un parc urbain géré durablement comme les 95 ha d'espaces paysagers de la ville



L'ORIGINALITÉ DU PROJET TROYEN

UNE DÉMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ

La mise en place du plan d'actions local s'inscrit dans la suite logique de **la charte municipale d'éco responsabilité élaborée en mai 2006**. La Ville s'y engageait à réduire ses consommations d'eau et d'énergies, à favoriser les achats responsables et à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. De l'audit des performances énergétiques du patrimoine municipal à la récupération des eaux de pluie, en passant par l'acquisition de véhicules propres, les traductions concrètes sont nombreuses.

Parallèlement à cette prise de conscience et à la généralisation de pratiques durables en interne, la Ville a incité les Troyens à s'approprier ces bons réflexes.

Par exemple, 1350 composteurs individuels (43 % des foyers dotés d'un jardin de plus de 100 m²) et 526 récupérateurs d'eau pluviales ont été mis à disposition des Troyens.

Une dynamique relayée sur le terrain par un tissu associatif riche qui s'est d'ailleurs fortement impliqué dans la concertation.

L'AGENDA 21, NOUVELLE ÉTAPE DE LA POLITIQUE VOLONTARISTE DE LA VILLE

L'élaboration du projet municipal de développement durable s'inscrit dans la **continuité** des actions déjà menées. Il **initie et fédère** l'ensemble des projets destinés à structurer le développement local, qu'il soit économique, social ou environnemental. L'objectif est à la fois de **poursuivre et étoffer ces actions** mais aussi d'identifier de nouveaux champs à explorer dans une démarche transversale.

L'Agenda 21 favorise la coordination de l'ensemble des actions de la collectivité dans **une approche globale**, permettant la mutualisation des moyens et la maîtrise des dépenses publiques.

Ce projet constitue un exercice de **mise en cohérence des différentes compétences et obligations de la collectivité**.

L'Agenda 21 est un document évolutif, adaptable au fur et à mesure de son évaluation.

En s'imposant des pratiques respectueuses des autres et de la planète, la Ville de Troyes donne l'exemple et impulse une dynamique de prise en compte des besoins des générations à venir dans les projets de développement.

Journée de sensibilisation sur le tri et la propreté dans le quartier des Chartreux



UN PARTENARIAT INÉDIT AVEC LES ÉTUDIANTS

La participation du plus grand nombre, afin de favoriser l'adhésion de tous au projet et de répondre aux enjeux du développement durable, est indispensable. La Ville a souhaité y associer plus particulièrement **les étudiants**.

Alors qu'ils étaient **moins de 2000 en 1988, plus de 9000 étudiants** vivent à Troyes aujourd'hui.

Une attractivité qui s'explique par la multiplication des filières d'enseignement et l'amélioration continue des conditions d'accueil.

Le 23 novembre 2009, la Ville a ainsi signé une **convention avec l'Université de Technologie de Troyes (UTT), l'École Supérieure de Commerce (ESC) et l'École Supérieure de Design** afin de les

impliquer dans la préparation de l'Agenda 21. Ces étudiants sont intervenus à plusieurs stades en fonction des domaines d'enseignement spécifiques de leur université.



LES CHARGÉS DE MISSIONS AGENDA 21

La conception et la réalisation du plan local d'actions ont été portées par deux chargés de mission.

Jérémy Vergne, qui a occupé le poste de septembre 2009 à juillet 2011, a découvert Troyes pour ses

études. Après un diplôme d'Histoire et Sciences Politiques à la Sorbonne, il a suivi un cursus « *d'Ingénierie et Management de l'environnement et du développement durable* » à l'UTT. Avant de rejoindre

la mairie de Troyes, il avait travaillé sur des projets pour Mc Donald Troyes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube et APPIA Champagne.

Yoann Maugard, 26 ans, en poste depuis juillet 2011 est Troyen et détenteur d'un Master en « *Urbanisme, Aménagement, Environnement* » de l'Institut d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims.

Un diplôme d'aménageur orienté développement durable comme en témoigne le titre de son mémoire de fin d'études : « *L'espace vert, un enjeu urbain ?* »

Avant de coordonner la phase d'élaboration du plan d'actions, il avait mené une étude sur la valorisation piétonne des berges de Seine pour la Ville et travaillé sur la répartition de la densité urbaine pour le Grand Troyes.



LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE

LA SITUATION LOCALE

Plusieurs domaines habituellement présentés dans les Agendas 21 ne figurent pas dans le plan d'actions troyen. Celui-ci **prend en effet en compte le partage de compétences entre la Ville et la Communauté d'agglomération.**

Ainsi au niveau du développement économique, la compétence est détenue par le Grand Troyes, les services de la Ville n'intervenant que sur le commerce et l'animation de la Cité. La gestion de l'Hôtel

d'entreprises, démarche durable s'il en est, est quant à elle, opérée en lien avec le Grand Troyes.

Autre exemple, la baisse des tonnages dans la collecte d'ordures ménagères et l'amélioration de la qualité du tri témoignent de l'engagement de la Ville ces dernières années sur la question des déchets. Toutefois, leur collecte ayant été transférée au Grand Troyes le 1^{er} janvier 2012, seules la sensibilisation ou l'installation de matériel sont valorisés dans le plan d'actions local.

De même, le transport des personnes à mobilité réduite est assuré par la TCAT sur toute l'agglomération.

Au niveau financier, ce plan d'actions prend également en compte un choix politique fort : le maintien depuis 1999 du taux d'imposition de la Ville.



La collecte des déchets est gérée par le Grand Troyes depuis le 1^{er} janvier 2012

Les 14 lignes régulières de la TCAT desservent les 17 communes de l'agglomération troyenne



LES OBLIGATIONS NATIONALES

► La loi Grenelle 2 adoptée définitivement le 29 juin 2010, a rendu obligatoire l'élaboration d'un **Bilan des Gaz à Effet de Serre (GES) et d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET)**. Ces documents visent à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation au changement climatique. La Ville de Troyes a débuté leur élaboration qui s'achèvera fin 2012.

Cette démarche est **complémentaire** de l'Agenda 21. Elle répond à la finalité « lutte contre le réchauffement climatique » (orientation 1) du plan d'actions local.

Les actions en faveur de la réduction des émissions de GES sont estampillées du pictogramme  dans les tableaux récapitulatifs de l'Agenda 21.

► Le Bilan Carbone® du patrimoine et des services de la Ville de Troyes a été finalisé en décembre 2011. Il a été confié à Laura Dureuil, étudiante en Master 2 « *Conseil en management et stratégie* » de l'Institut des Sciences de l'Entreprise de l'Université Montpellier 1.

Ce document constitue une base pour l'établissement du Bilan des Gaz à Effet de Serre émis par la ville de Troyes.

RÉALITÉ INTERNATIONALE

Pour être satisfaisant, un plan d'actions doit pouvoir être **réalisable, c'est à dire réaliste**. Dans un contexte de crise économique et financière, les budgets mobilisés ne sont pas extensibles.

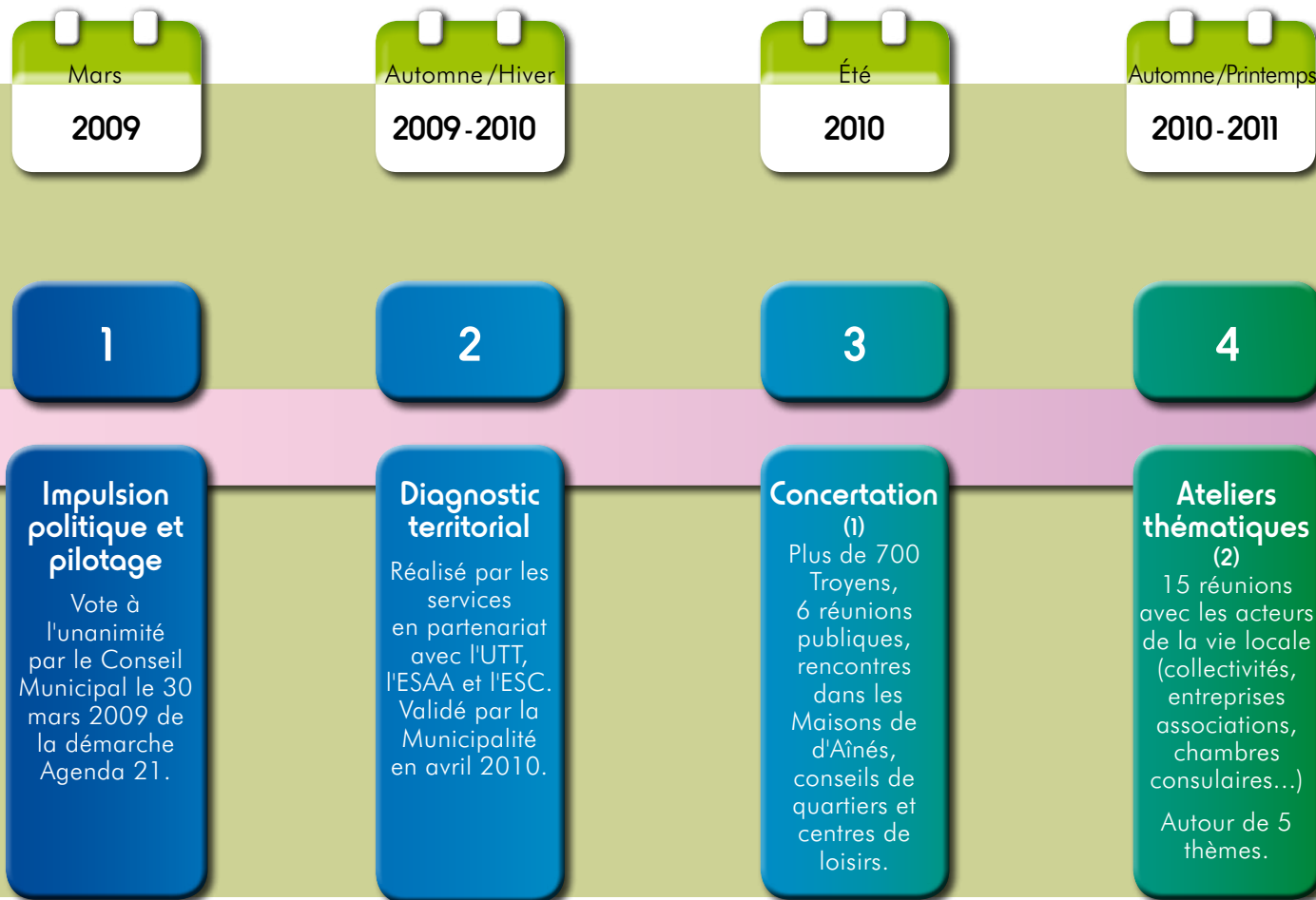
Les actions retenues n'en demeurent pas moins pertinentes et riches car elles sont guidées par **le respect de l'Autre et de la planète, la préservation de la qualité de vie et du lien social et ce, à long terme**.

L'Agenda 21 donne sens et cohérence à l'action publique.

La réhabilitation de l'espace public, ici la place Romain-Rolland aux Chartreux, permet de créer du lien social



LES ÉTAPES DE L'AGENDA 21

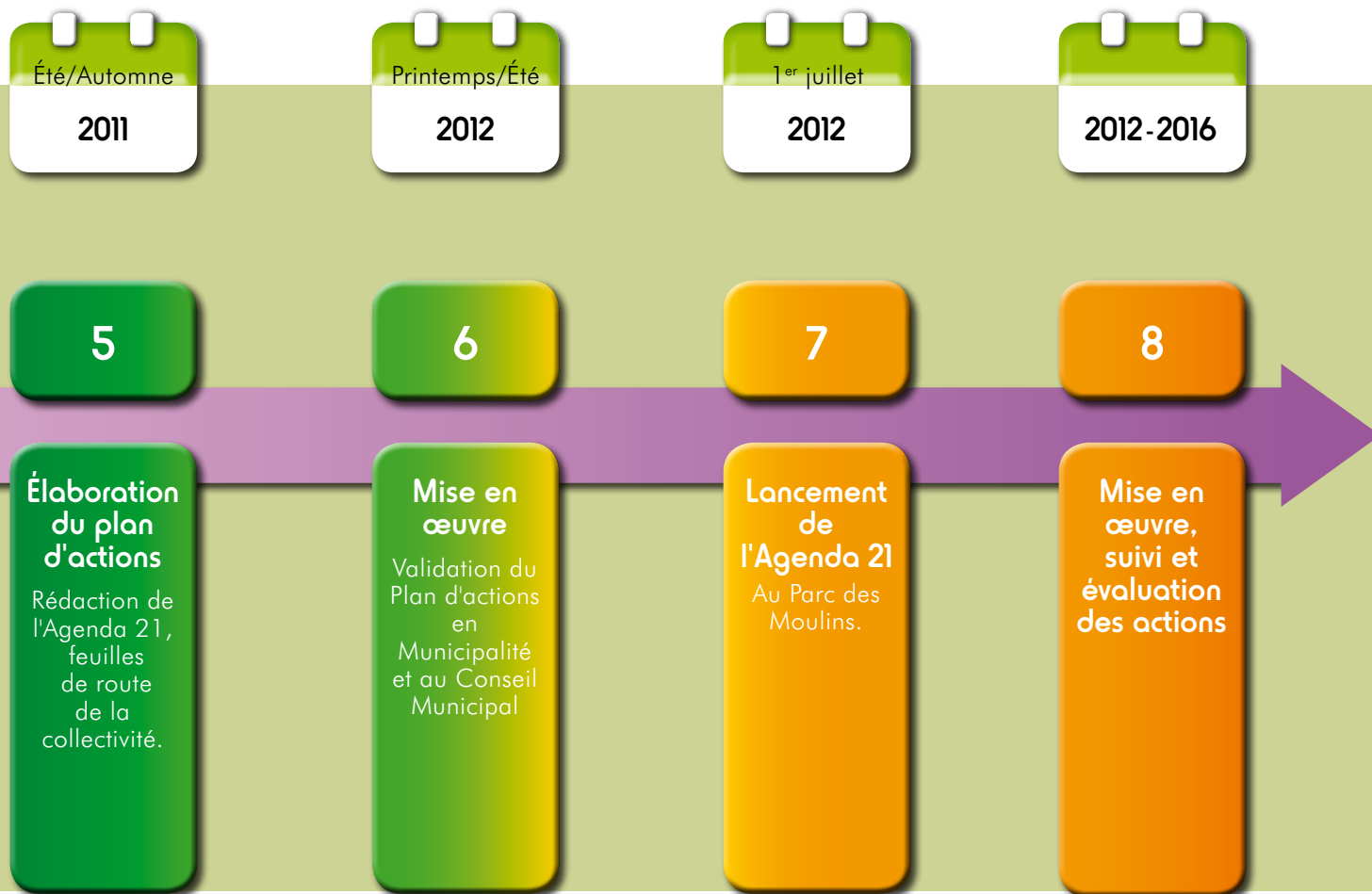


TEMPS FORTS :

(1) Le 17 septembre 2010 à l'Hôtel de Ville, **une soirée de restitution** de la phase de concertation a été suivie d'une conférence « **Enjeux du**

développement durable pour les territoires » animée par Dominique Bourg, membre du comité de veille de la Fondation Nicolas Hulot et

fondateur du Centre de Recherche en Ecologie Industrielle et Développement Durable de l'UTT.



(2) Trois des cinq ateliers thématiques ont été menés **conjointement avec** le Grand Troyes qui élabore son Plan Climat Energie Territorial (PCET).



La Ville de Troyes a choisi de construire son Agenda 21 en suivant les cinq orientations du cadre de référence du Ministère du Développement Durable.

► **Orientation 1**

Lutte contre le réchauffement climatique

► **Orientation 2**

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

► **Orientation 3**

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

► **Orientation 4**

Epanouissement de tous les êtres humains

► **Orientation 5**

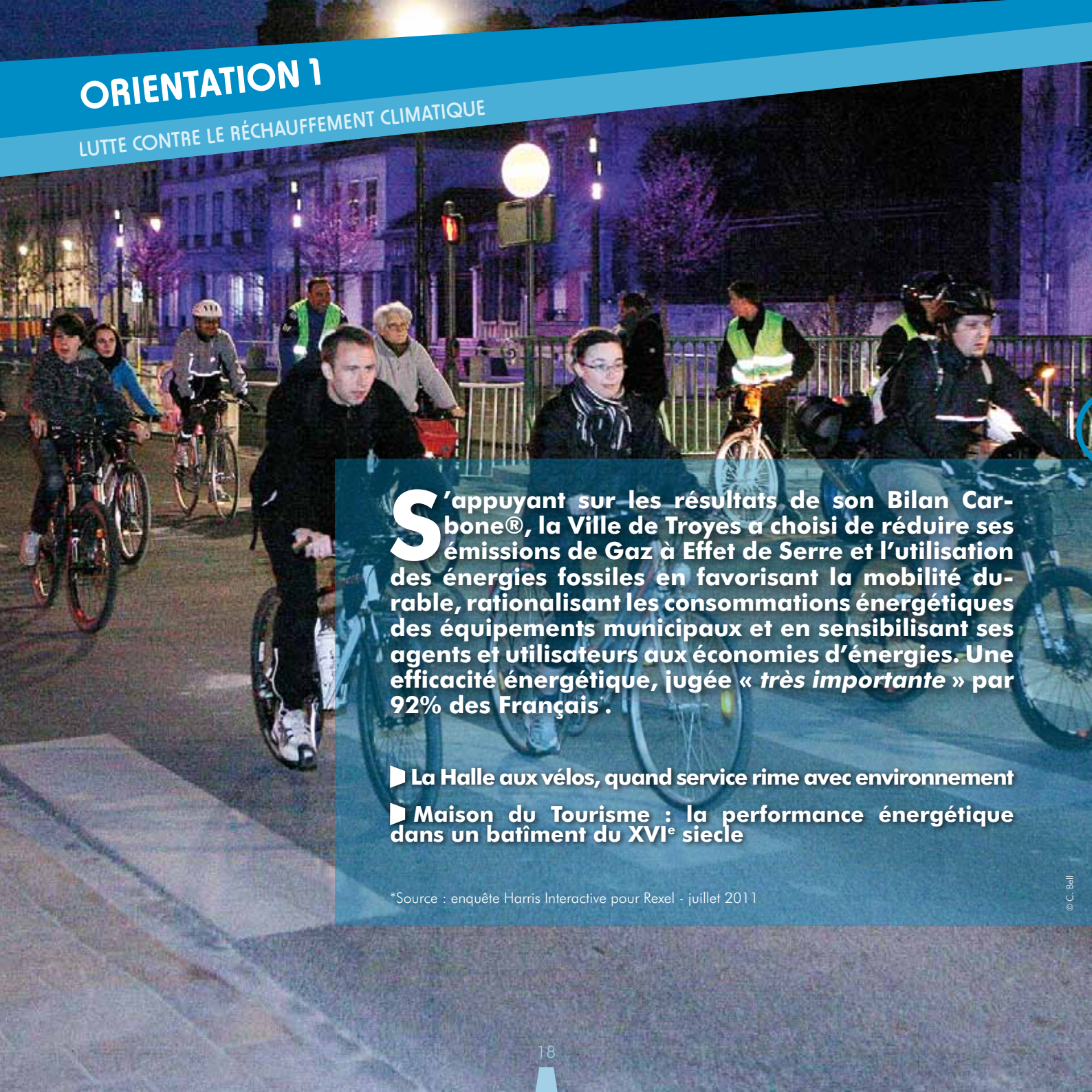
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

L'application du plan d'actions comprend plusieurs phases, propres au rythme de mise en œuvre des projets. La démarche Agenda 21 ayant débuté en 2009, certaines actions ont déjà été initiées avant la formalisation du plan local.

Pour aller plus loin, les fiches détaillant les 60 actions seront progressivement mises en ligne sur le site de l'Agenda 21 <http://www.agenda-21troyes.fr/>. (Vous trouverez un exemple de fiche action p.67)

ORIENTATION 1

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



S'appuyant sur les résultats de son Bilan Carbone®, la Ville de Troyes a choisi de réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre et l'utilisation des énergies fossiles en favorisant la mobilité durable, rationalisant les consommations énergétiques des équipements municipaux et en sensibilisant ses agents et utilisateurs aux économies d'énergies. Une efficacité énergétique, jugée « *très importante* » par 92% des Français.

- ▶ La Halle aux vélos, quand service rime avec environnement
- ▶ Maison du Tourisme : la performance énergétique dans un bâtiment du XVI^e siècle

*Source : enquête Harris Interactive pour Rexel - juillet 2011



LA HALLE AUX VÉLOS, QUAND SERVICE RIME AVEC ENVIRONNEMENT

En multipliant par deux les emplacements de stationnement vélos (près de 400 en 2011 contre 190 en 2007) et en augmentant les voies vertes, pistes et bandes cyclables (plus de 37 km de voies cyclables au total), la Ville favorise depuis plusieurs années les modes de déplacements doux et alternatifs.

Bons pour la santé, ils le sont également pour l'économie locale. En effet, selon l'ADEME et la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUBicy), cyclistes et piétons sont des clients fidèles qui dépensent jusqu'à deux fois plus que les automobilistes chez les commerçants du centre-ville.

Depuis juillet 2011, la Ville propose un service de location et de remisage gardienné de vélos. Située en

plein cœur du centre historique, la **Halle aux vélos** gérée par Troyes Parc Auto (TPA) **permet à tous de louer des cycles de ville mixtes et aux propriétaires de bicyclettes de profiter d'un remisage surveillé.**

La quarantaine de vélos en location, dotés d'un porte-bagages arrière, d'un panier avant, de trois vitesses, de pneus increvables, loués avec antivol et gilet réfléchissant, permettent **d'effectuer les trajets quotidiens écologiquement, économiquement et rapidement.** Le vélo est en effet le moyen de transport le plus rapide sur des distances de moins de 5 km, soit la plupart des trajets parcourus à Troyes.

Combinée aux accessoires - carrioles pour enfants, sièges bébés,

casques - également proposés à la location, la bicyclette est le moyen idéal pour découvrir les richesses architecturales de la ville ou du département par les vélovoies.

La Halle aux vélos a aussi une **dimension sociale** : les deux postes créés pour exploiter le site sont des **emplois d'insertion** gérés par une régie de quartier.

Les vélos de la Halle aux vélos



Réservations et informations :
« Allo vélos »
03 25 80 00 80
25 rue Louis-Ulbach
à Troyes
www.halleauxvelos.com

MAISON DU TOURISME : LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS UN BÂTIMENT DU XVI^E SIÈCLE

La « Maison du Tourisme », dont la mise en service est prévue courant 2013 permettra de recevoir les visiteurs dans un immeuble du XVI^e emblématique du Bouchon de Champagne. Ce bâtiment à pans de bois appartenant à la Ville depuis 1966, a accueilli durant près de 25 ans la halte-garderie Saint-Jean. Libre depuis décembre 2009, cet immeuble du cœur du secteur sauvegardé est **réhabilité en privilégiant des matériaux naturels et locaux dans une optique d'économies d'énergies**. Par exemple : les remplissages de pan de bois sont réalisés en béton de chanvre, les enduits intérieurs et l'isolation de la toiture sont à base de chanvre, les carreaux de la cave sont en terre cuite de l'Aube, la charpente du pan de bois est traitée avec une peinture à l'ocre provenant de Champagne-Ardenne et de Bourgogne.

La qualité de l'air est assurée par le chanvre qui régule l'hygrométrie et possède une absorption acoustique élevée. L'extension bois prévue rue Aristide-Briand suit le même cahier des charges.

Outre son intérêt touristique et le confort qu'il apporte tant aux visiteurs qu'aux services, ce projet

prouve qu'il est **possible de rénover un bâtiment à ossature bois du XVI^e siècle, et d'atteindre une performance énergétique de niveau « Bâtiment Basse Consommation - Effinergie Rénovation »**.

Un système de pompe à chaleur permet de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre à 6 kg équivalent CO₂ par mètre carré et par an.

Cette réalisation compte ainsi parmi les tous premiers bâti-

ments publics à pans de bois rénovés à basse consommation.

Attachée à valoriser et faire vivre son passé, Troyes s'appuie également sur son appartenance rurale. L'Aube est le premier producteur français de chanvre, plante cultivée de longue date dans le Barsuraubois. **Avec 630 m² de parois en béton de chanvre d'une épaisseur moyenne de 30 cm, une visibilité et un rayonnement d'envergure sont**

Montage de l'ossature bois de la future Maison du Tourisme



ainsi donnés à la construction en chanvre.

La richesse des techniques de restauration mises en oeuvre et l'utilisation massive d'agromatériaux font de cette réhabilitation une vitrine.

Une convention signée à l'été 2012 entre différents acteurs locaux et entreprises autour d'un programme scientifique et technique, permettra de comprendre les transferts thermiques dans les remplissages en béton de chanvre des pans de bois.

Plus qu'un symbole, cette réalisation servira de support à toutes les opérations de restauration à venir dans le cadre de la rénovation de l'habitat ancien (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, Opérations de Restauration Immobilières couplées à une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat). Un des objectifs recherché par la Ville est de lutter contre la précarité énergétique.

Le projet de Maison du Tourisme, 12 Place Alexandre-Israël (Architecte Claire Perron)



ORIENTATION 1

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Actions

Action engagée	Début de la mise en œuvre				Action pérenne	Principaux partenaires
	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	Long terme 3 ans et plus			

OBJECTIF 1 : FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE



Action 1 : Aménager l'espace pour faciliter les déplacements doux

- Elaboration d'un schéma communal des cheminements piétons
- Conception d'un schéma communal des infrastructures cyclables
- Création d'une voie dédiée aux circulations douces (voie verte) dans le quartier des Tauxelles
- Aménagement d'une vélo-voie dans le Parc des Moulins pour relier la vélovoie des Lacs



- Grand Troyes
- Secteur associatif



Action 2 : Favoriser l'utilisation des modes de déplacements alternatifs

- Développement du concept de la Halle aux vélos
- Mise en place de plateforme de co-voiturage dans le cadre d'organisation de manifestation (Semi-marathon...)



- Grand Troyes
- Secteur associatif
- Troyes Parc Auto



Action 3 : Apporter des solutions techniques pour réduire les nuisances liées aux transports de marchandises

- Réflexion sur la création d'une plateforme de livraison centralisée



- Grand Troyes
- Troyes Parc Auto

OBJECTIF 2 : IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES



Action 4 : Elaborer un Plan Climat Energie Territorial local suite au Bilan des Gaz à Effet de Serre

- Recherche de solutions techniques pour réduire l'impact environnemental des travaux de voirie



- Grand Troyes
- DDT
- Fournisseurs d'énergie



Action 5 : Utiliser des sources d'énergies renouvelables dans les équipements municipaux

- Projet d'installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire de la salle omnisport



- Prestataire privé

- FEDER
- DDT
- Conseil Régional

Action 6 : Promouvoir l'éco-construction

- Création de la « Maison du Tourisme » : utilisation de chanvre produit localement, convention de recherche sur le comportement du chanvre
- Rénovation et extension de la Maison de la Petite Enfance du Parc (dé-marche HQE, mise en accessibilité, isolation, remplacement de la chaudière)
- Elaboration d'un guide de préconisations énergétiques et de réhabilitation patrimoniale

Action 7 : Rationaliser les consommations d'énergies de la collectivité

- Modernisation des chaufferies des bâtiments communaux de la Ville
- Rénovation des systèmes de ventilation des théâtres de Champagne et de la Madeleine
- Optimisation du contrôle à distance des installations de chauffage : raccordement des chaufferies au réseau fibre optique de la Ville
- Audit technique de la piscine municipale Lucien-Zins et définition de solutions visant à réduire l'ensemble des consommations et améliorer le confort des usagers et employés
- Réduction des consommations d'énergie liées à l'utilisation de l'éclairage public
- Modernisation du système d'éclairage des musées : mise en place de LED, remplacement de l'éclairage extérieur piloté par système d'horloge astronomique

Action 8 : Sensibiliser sur les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique

- Organisation d'animations sur le développement durable dans les écoles
- Accueil d'expositions et d'ateliers pédagogiques (parcours éco-citoyen)
- Lancement d'un partenariat avec l'Espace Info Energie (action sociale du CMAS, sensibilisation des enfants)
- Animations dédiées dans les quartiers
- Sensibilisation des écoliers depuis la rentrée 2010

■ Actions pour le développement durable du territoire ■ Actions pour une collectivité exemplaire ■ Actions de sensibilisation



La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce projet territorial de développement durable axé sur la lutte contre le changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Les actions de l'Agenda 21 qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique sont estamillées d'un pictogramme PCET.

NB : Le référencement des sous-actions (en caractère maigre) a été arrêté au 12 juin 2012, d'autres projets pourront-être intégrés d'ici 2016.

Selon leur nature, leur champ ou leur périmètre d'intervention, certaines actions impactent plusieurs orientations et objectifs, ce qui explique qu'elles se retrouvent citées plusieurs fois.

✓	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Général ■ Grand Troyes ■ Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ■ Organisations professionnelles ■ Chambres ■ d'Agriculture ■ Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement ■ Chanvrière de l'Aube ■ Caisse d'Allocations Familiales ■ Associations ■ ADEME...
---	---	---	---	---

✓		●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exploitants des installations thermiques municipales ■ SDEA
---	--	---	---	---	--

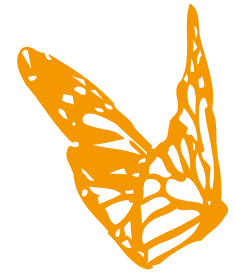
✓	●				<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenaires privés ■ Secteur associatif ■ CMAS ■ Exploitants des installations thermiques municipaux
---	---	--	--	--	---

ORIENTATION 2

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Au-delà de la position éthique selon laquelle toute espèce doit être préservée, le maintien de la biodiversité est garant des ressources des générations futures. Cet équilibre est donc un bien commun d'intérêt public, qui nécessite la protection des écosystèmes. Préserver la trame végétale et hydraulique, redonner sa place à la Seine, réduire le volume des déchets en incitant au tri, ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics et valoriser les espaces de nature en ville sont autant de paris sur l'avenir faits par la collectivité. Ils permettent en outre d'améliorer visiblement le cadre de vie.

- ▶ Une gestion respectueuse des espaces paysagers
- ▶ Des conteneurs de déchets enterrés pour sauvegarder le cadre de vie



UNE GESTION RESPECTUEUSE DES ESPACES PAYSAGERS

Troyes compte 95 hectares d'espaces paysagers et 13 000 arbres dont 4 400 d'alignement. **Des espaces que la Ville gère aujourd'hui de manière différenciée.**

Les services municipaux s'attachent à adapter à chacun des espaces un protocole de plantations et d'entretien spécifiques en fonction de la nature des sols, du taux de fréquentation, des activités ludiques possibles...

Un traitement très horticole, plus travaillé, peut ainsi être apporté à un square alors qu'une gestion rustique sera préférée pour un parc comme celui des Vassaulles.

Des surfaces, auparavant engazonnées et tondues régulièrement ont ainsi été rendues à la nature : en 2011, la Ville

comptait 7 500 m² de prairies naturelles et 6 880 m² de prairies fleuries.

Symbole de la plus haute valeur écologique de ce mode de gestion : une espèce d'orchidée sauvage (*Ophrys Apifera*) a été re-découverte aux Vassaulles en 2011.

Un choix qui permet de restaurer la faune et la flore locales et concourt à la diversité des ambiances, donc à l'attractivité de la Ville.

Si cette gestion préserve la biodiversité, elle permet également de faire des économies en moyens humains et matériels.

En parallèle et animés par la volonté de préserver les espèces, les services de la Ville appliquent



© J.Rouvre

L'*Ophrys Apifera* est réapparue au Parc des Vassaulles

Démarche
zéro phyto et
4^e fleur du concours
des Villes et
Villages fleuris

une gestion raisonnée : aucune utilisation de produit phytosanitaire, limitation de l'apport d'eau potable par l'implantation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou transformation des déchets verts en paillage ; etc.

En 2010, cette politique de gestion a été saluée par le jury national des Villes et Villages Fleuris, qui a attribué le label « *Quatre Fleurs* » à Troyes. La gestion raisonnée, l'opération « *Mettons nos murs au vert* »,

le fleurissement avec des plantes vivaces, le recyclage, l'animation au travers d'actions pédagogiques et de sensibilisation des habitants sont autant d'éléments qui contribuent à l'obtention de ce label.

En outre, depuis 2008, la conception et l'entretien de tous les espaces publics (parcs, jardins et voiries) sont gérés par un pôle unique, le Pôle Cadre de vie et Développement Durable, pour

faciliter la cohérence des aménagements. Ses services travaillent sur le terrain et sur la réalisation de chartes internes de qualité, documents de référence qui viennent compléter les outils réglementaires. Une « Charte de l'Arbre » visant à rassembler les outils juridiques et techniques pour assurer la pérennité des éléments paysagers est ainsi en cours d'élaboration.

Un exemple de l'opération « Mettons nos murs au vert », rue Arnaud



© D. Le Nèré

En 2012, 1973 sapins de Noël déposés par les Troyens ont pu être réutilisés en paillage



© D. Le Nèré

Information sur la gestion raisonnée des espaces paysagers, Parc des Vassaules



© C. Bell

DES CONTENEURS DE DÉCHETS ENTERRÉS POUR SAUVEGARDER LE CADRE DE VIE

Entre 1998 et 2000, la Ville de Troyes a instauré la collecte sélective sur l'ensemble de son territoire. Des points d'apport volontaire aériens pour le verre et le papier ont été installés autour de l'hyper-centre mais, pour des raisons esthétiques et d'encombrement, le centre historique n'a pas été équipé dans un premier temps.

En 2004, quatre conteneurs enterrés ont été implantés sur le Boulevard du 14 juillet. Le succès de ce système a encouragé sa généralisation à l'ensemble du Bouchon de Champagne.

Anisi depuis 2009, 13 sites, soit 43 conteneurs enterrés, de tri et d'ordures ménagères, ont été installés dans le Bouchon.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Grand Troyes a repris le projet. **A terme, la mise en service de 40 points de regroupement (130 conteneurs) est prévue pour couvrir les 130 hectares du centre-ville.** Pour chaque site, implanté à 100 mètres maximum d'un domicile, deux conteneurs (un d'ordures ménagères et un dédié aux déchets recyclables) seront installés. L'implantation de conteneurs verre et papier répond quant à elle à un maillage de 200 mètres.

La conteneurisation offre aux usagers, qui n'ont plus à se soucier des jours et horaires de collecte, une plus grande liberté et **participe d'un meilleur tri. Mais l'amélioration d'année en année du bilan de collecte des déchets recyclables est due avant tout aux efforts des Troyens.**

En favorisant la diminution du nombre de sacs-poubelles abandonnés sur les trottoirs, **les conteneurs enterrés améliorent la salubrité de l'espace public.** Ils permettent également d'embellir le cadre de vie

en réduisant les regroupements de bacs roulants à grand volume.

Ce système permet en outre d'optimiser la collecte par les services publics. Les cuves de grande capacité, (5m³) représentent huit containers roulants de 660 litres. Le nombre de passage de camions bennes ainsi que les nuisances sonores et l'encombrement liés à la collecte sont donc réduits. Ce qui se traduit par une diminution de la consommation de carburant et de l'usure du matériel, synonymes de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et d'économies pour la Collectivité.

La rue Molé avant la mise en place de la conteneurisation enterrée



La rue Molé réaménagée



ORIENTATION 2

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Actions

Action engagée	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	Long terme 3 ans et plus	Action pérenne	Principaux partenaires

OBJECTIF 1 : PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Action 9 : Préserver et surveiller la qualité de l'eau potable

- Mise en œuvre de périmètres de protection des captages
- Mise en place de servitudes d'utilité publique pour protéger l'aqueduc reliant les points de captage d'eau potable
- Prise de mesures agro-environnementales suite à l'étude sur le Bassin d'Alimentation de Captage d'eau potable
- Etude sur la qualité de l'eau pour la réouverture des sources de Mores

Action 10 : Sensibiliser à la préservation de la ressource en eau

- Sensibilisation proposée par les centres sociaux
- Opérations de collecte de déchets dans les cours d'eau

OBJECTIF 2 : PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES DE NATURE DANS LA VILLE

Action 11 : Mettre en place un plan de gestion des espaces paysagers

- Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) pour la rationalisation de l'entretien des espaces paysagers
- Mise en place d'une démarche de labellisation des espaces paysagers (Adhésion à l'association Plante & Cité)

Action 12 : Valoriser les arbres de la ville

- Elaboration d'une « Charte de l'Arbre »
- Plantation de 260 arbres dans le cadre de la requalification des avenues Chomedey et Vanier
- Politique de labellisation : participation au Prix de l'arbre

Action 13 : Prendre en considération les trames verte et bleue dans le projet d'aménagement et de développement durable de la ville

- Elaboration d'un schéma directeur de mise en valeur des espaces de nature





Action 14 : Favoriser la biodiversité

- Démarche de gestion différenciée des espaces paysagers : prairies fleuries, zéro produit phytosanitaire
- Parc des Moulins : aménagement d'un site propice à la découverte de la biodiversité (marre pédagogique, rucher école, rando-croquis...)

Action 15 : Redonner à la Seine sa place dans la ville

- Réaménagement des quais du Canal de la Haute-Seine
- Prise en compte de l'aménagement des berges dans l'élaboration d'un schéma communal des cheminements piétons

Action 16 : Sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité

- Montage de projets pédagogiques avec les enfants des Accueils Collectifs de Mineurs (réalisation d'une signalétique dans les espaces paysagers...)
- Développement des animations de sensibilisation dans les écoles (boîtes à insectes, visites...)

Action 17 : Informer sur la gestion raisonnée et différenciée des espaces paysagers

- Mise en place de panneaux d'information
- Communication et relations dans la presse (municipale, locale, nationale)
- Organisation de journées portes-ouvertes aux serres municipales
- Communication sur le site Internet Agenda 21

OBJECTIF 3 : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS



Action 18 : Inciter au tri et au recyclage des déchets

- Accompagnement de la mise en place de conteneurs enterrés
- Collecte et recyclage des sapins de Noël pour le paillage
- Organisation d'opérations de sensibilisation dans les quartiers
- Sensibilisation des plus jeunes (écoles, ACM, centres sociaux)
- Informer les entreprises des moyens de traitement des déchets professionnels

✓				●	■ Secteur associatif
✓		● ●			■ Grand Troyes
✓				● ●	■ Secteur associatif ■ Écoles
✓				● ● ● ●	■ Secteur associatif
OBJECTIF 3 : RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS					
✓				●	■ Grand Troyes ■ SDEDA ■ Secteur associatif ■ Chambres consulaires

Actions pour le développement durable du territoire Actions pour une collectivité exemplaire Actions de sensibilisation



La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce projet territorial de développement durable axé sur la lutte contre le changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adoption aux changements climatiques. Les actions de l'Agenda 21 qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique sont estampillées d'un pictogramme PCET.

NB : Le référencement des sous-actions (en caractère maigre) a été arrêté au 12 juin 2012, d'autres projets pourront-être intégrés d'ici 2016.

Selon leur nature, leur champ ou leur périmètre d'intervention, certaines actions impactent plusieurs orientations et objectifs, ce qui explique qu'elles se retrouvent citées plusieurs fois.

ORIENTATION 3

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Favoriser les échanges culturels ou générationnels, promouvoir l'emploi et la solidarité, rendre la collectivité accessible sont autant de choix faits par la Ville de Troyes afin que chacun trouve sa place dans la Cité.

- ▶ Les Jardins de Cocagne : cultivons la solidarité
- ▶ La Ville de Troyes soutient l'emploi local et solidaire
- ▶ Le Conservatoire Marcel-Landowski s'invite dans les quartiers
- ▶ Loisirs et convivialité pour les aînés



LES JARDINS DE COCAGNE : CULTIVONS LA SOLIDARITÉ

En 2010, la Ville de Troyes a mis à disposition 5 hectares de terrain sur le site de Menois pour l'implantation d'un Jardin de Cocagne.

« Le Jardin de Cocagne de Saint-Loup » est porté par l'association « La Porte Ouverte » qui gère le foyer « Le Nouvel Objectif ».

Les jardins de Cocagne sont des jardins collectifs d'insertion sociale et professionnelle. La plupart du temps gérés par des associations à but non lucratif, ils s'adressent à des personnes en situation précaire. Les légumes y sont cultivés en respect du mode de production de l'agriculture biologique. La première récolte sera distribuée sous label AB à partir de septembre 2012 sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs engagés.

Les souscriptions pour l'adhésion et la réservation d'un panier hebdomadaire sont ouvertes depuis le 1^{er} juin 2012.

Ce projet local et écologique se base sur un principe de solidarité. Ces jardins favorisent le réapprentissage d'une activité de production par le travail de la terre et le maraîchage, et facilitent l'accès au marché de l'emploi. Ils permettent à des adultes de (re)construire un projet personnel et professionnel.

Ce projet est soutenu par la Ville de Troyes, la Région-Champagne Ardenne et le Fonds Social Européen.

Le Jardin
de Cocagne
de Saint-Loup
« La Porte Ouverte »
30 rue du Grand
Véon à Troyes,
03 25 81 03 36



© Association « La Porte Ouverte »

Le Jardin de Cocagne de Saint-Loup



LA VILLE DE TROYES SOUTIEN L'EMPLOI SOLIDAIRE

La Collectivité s'est engagée dans une démarche d'insertion sociale dans ses marchés publics en y intégrant **des clauses sociales**. Elles permettent d'exiger des entreprises soumissionnaires qu'elles réservent des heures de travail à des personnes en difficultés d'accès à l'emploi.

Depuis 2005, 117 bénéficiaires ont ainsi réalisé 77 943 heures d'insertion sociale dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine (ANRU) sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Troyes, du Grand Troyes, de Mon Logis et Troyes Habitat.

Des heures auxquelles s'ajoutent 64 014 heures, effectuées par 77 personnes pour l'entretien d'espaces verts, de l'espace public...

Cette politique d'insertion implique **un travail partenarial** important entre la Ville et les acteurs locaux de l'emploi (Mission Locale, Grand Troyes, Pôle Emploi, entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartier, etc.)

A ces clauses sociales dans les marchés s'ajoutent **des embauches directes en constante augmentation**.

Ainsi, 23 chômeurs se sont vus proposer un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) par la collectivité en 2012. Une expérience réalisée au sein de différents services (Accueil Démographie, Affaires Scolaires, Jeunesse / Conseil Municipal Jeunes, Petite Enfance, Pôle Muséal, Propreté, Vie Quotidienne-Conseils de Quartier) qui **offre à ces personnes éloignées de l'emploi la possibilité d'acquérir et de développer de nouvelles compétences**.

Le chantier d'insertion aménage le Parc des Moulins



LE CONSERVATOIRE MARCEL-LANDOWSKI S'INVITE DANS LES QUARTIERS

Depuis 2010, le Conservatoire Marcel-Landowski décentralise l'éducation artistique et culturelle dans les quartiers du Point du Jour, des Sénardes et des Chartreux afin de permettre à tous de bénéficier de son enseignement.

Le but est de créer deux orchestres d'harmonie, un orchestre à cordes et deux chorales, baptisés « Orchestres en quartiers » à l'horizon 2014.

Un des axes de l'Agenda 21 est de renforcer l'éducation artistique et culturelle et les échanges. Outil de lien social,

l'orchestre permettra aux enfants des quartiers troyens, de partager autour de la musique.

L'action se déroule en deux phases :

Un atelier d'Eveil Musical et Corporel d'une heure pour les enfants de 6 à 7 ans, basé essentiellement sur un apprentissage oral et de mimétisme. Il a lieu chaque semaine en période scolaire dans les écoles Auguste-Millard, Blossières, Georges-Charpak et Jacques-Yves-Cousteau, puis, à compter de la rentrée 2012, dans le quartier des Sénardes.

Consécutivement à cet atelier décentralisé, les enfants ont la possibilité de rejoindre un enseignement au Conservatoire ou de bénéficier dans chaque quartier, d'un apprentissage adapté de la pratique instrumentale via une pédagogie collective d'orchestre. C'est la deuxième phase du projet qui prévoit la création du dispositif « *Orchestre en Quartiers* » dans les écoles.

Celui-ci comprend également deux ateliers : un d'orchestre, confié à un enseignant spécialisé, qui conduit un travail collectif à partir de données orales puis

Si le projet vise à promouvoir la pratique amateur d'un instrument de musique, il développe également la citoyenneté et encourage le partage, la concertation, l'apprentissage des règles de vie et l'insertion sociale pour un mieux vivre ensemble.

écrites, et un atelier instrumental collectif encadré par autant de professeurs spécialisés du Conservatoire que d'instruments proposés aux enfants.

Un partenariat culturel entre la Ville de Troyes et le groupe BNP-Paribas signé en décembre 2011 a permis d'acheter le parc d'instruments nécessaire à la constitution des trois orchestres, de 20 à 25 enfants chacun.

Trois orchestres seront constitués dans les quartiers



LOISIRS ET CONVIVIALITÉ POUR LES AÎNÉS

Depuis 2004, la Ville de Troyes a mis en place un dispositif destiné aux personnes âgées de 55 ans et plus : le Passeport Aîné Troyen. Rebaptisé depuis « **Dispositif Loisirs Aînés Troyens** », il propose aujourd'hui à 850 adhérents 150 ateliers, annuels ou ponctuels, de loisirs et d'épanouissement personnel dans des do-

maines variés : natation, danse, arts plastiques, théâtre, cuisine, stages linguistiques, stages multimédia...

Cette offre cible deux publics :

► Un public âgé qui aime se retrouver pour participer aux **activités de détente gratuites au sein des cinq Maisons d'Aînés** (Les Chèvrefeuilles, Les Clématites, Les Erables, Les Lilas

et Les Ormes), lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges. Ces activités, de loisirs créatifs, de jeux de carte, de mémoire ou de société, permettent **le maintien d'une vie sociale et favorisent l'expression.**

► Un public plus jeune, désireux de **développer son capital physique, intellectuel et social**, en pratiquant des activités dynamiques (activités physiques et aquatiques, culture générale, danse, arts plastiques, pratiques instrumentales, ateliers culinaires, théâtre, stages multimédia...)

Outre ces activités, des événements sont organisés toute l'année : des « ateliers plaisir sucrés » avec le lycée professionnel Jeanne-Mance, autour d'instruments de musique insolites avec des enfants des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), d'échanges aînés/adultes dans les centres sociaux...

Contact :
Ville de Troyes
Service des Aînés
1 place de la Tour
03 25 70 98 43

Des rencontres, comme ici aux Marronniers avec les enfants de l'ACM Coulommière, permettent de nouer des liens entre générations



Ces initiatives favorisent la transmission de savoirs et réduisent la fracture générationnelle entre enfants, jeunes et aînés. L'aîné devient acteur, il participe au développement de l'entraide et de la solidarité entre générations.

Le label « *Bien vieillir, vivre ensemble* » obtenu en 2010 constitue un encouragement pour la Ville de Troyes à répondre aux besoins des aînés en développant de nouvelles activités.

Moment de convivialité lors d'un rallye culturel organisé au Musée Saint-Loup



ORIENTATION 3

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Actions

Action engagée	Court terme / 6 mois / 1 an	Moyen terme / 1 à 2 ans	Long terme / 3 ans et plus	Action pérenne	Principaux partenaires

OBJECTIF 1 : ACCOMPAGNER LES POPULATIONS FRAGILES ET LUTTER CONTRE LES FRACTURES SOCIALES

<p>Action 19 : Soutenir les réseaux de solidarité sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création d'un Jardin de Cocagne sur le site de Menois ■ Développement de jardins d'insertion avec les associations d'insertion dans les quartiers 	●			●	■ Secteur associatif
<p>Action 20 : Lutter contre l'exclusion des personnes en situation de rupture familiale et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'activités sportives et ludiques, organisation de randonnées, de voyages... ■ Développement du Point Accueil Jeune (Aide à la parentalité, soutien psychologique...) ■ Accueil de jeunes enfants afin de favoriser la recherche d'emploi des parents 	✓			● ● ●	■ CMAS ■ Secteur associatif
<p>Action 21 : Aider les personnes à retrouver l'estime d'elles-mêmes et valoriser leur image</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du vestiaire social comme espace de créativité ■ Création d'ateliers de coaching dans les Maisons de quartiers 	✓			● ●	■ CMAS ■ Secteur associatif

OBJECTIF 2 : RENDRE LA VILLE ACCESSIBLE À TOUS

<p>Action 22 : Améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées dans le fonctionnement de la collectivité</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Signature d'une Convention avec le Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique ■ Partenariat avec les Etablissements de Services et d'Aides par le Travail (ESAT) : blanchisserie, restauration, menuiserie... 	✓			● ●	■ Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique ■ ESAT
<p>Action 23 : Faciliter l'accès aux équipements et aux espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter et diversifier l'offre d'accueil des jeunes enfants ■ Communication au travers d'un code de la rue ■ Accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap au sein des ACM ■ Associer les commerçants et les artisans en amont des projets de réaménagement de l'espace public 	✓	● ●		● ●	■ Grand Troyes ■ Secteur associatif ■ Chambres consulaires ■ CAF

Action 24 : Relayer l'action des associations œuvrant dans le domaine du handicap

- Open Tour Handisport
- Fête du sport
- Organisation d'Handi Troyes



■ Secteur associatif

OBJECTIF 3 : DÉVELOPPER L'EMPLOI SOLIDAIRE

Action 25 : Intégrer des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics

- Généralisation à d'autres marchés du recours aux entreprises d'insertion (aujourd'hui projets de rénovation urbaine, propriété urbaine, espace paysagers)
- Chantier d'insertion pour la gestion du Parc des Moulins : aménagements paysagers, maçonnerie...



■ Secteur associatif
■ Grand Troyes

Action 26 : Encourager le développement des services d'accompagnement personnalisé vers l'emploi

- Points Conseil Emploi
- Points d'accès à la téléformation à l'Hôtel de Ville et dans les Maisons de Quartier
- Organisation de Forums dans les quartiers (rencontres avec les professionnels)
- Co-organisation du Forum Jobs et Alternance
- Aide à l'orientation professionnelle avec la Maison de la Jeunesse (« Les Mercredis avenir »)



■ Grand Troyes
■ Pôle Emploi
■ Organisations professionnelles
■ Centre Régional Information Jeunesse
■ Champagne Ardenne

OBJECTIF 4 : FACILITER LES ÉCHANGES ET L'OUVERTURE AUX AUTRES

Action 27 : Diffuser l'éducation musicale dans tous les quartiers de la ville et favoriser les échanges autour de l'art

- Orchestres en quartiers
- Ateliers pédagogiques dans les musées



■ Conservatoire Marcel-Landowski
■ Secteur scolaire

Action 28 : Encourager le développement des jardins partagés

- Création de Jardins Familiaux dans le quartier des Sénardes
- Conseils techniques d'un animateur de la Ville pour les jardins partagés (Tauxelles, Chartreux)
- Développement du jardin partagé dans le quartier de la Planche-Clément



■ Bailleurs sociaux
■ Secteur associatif



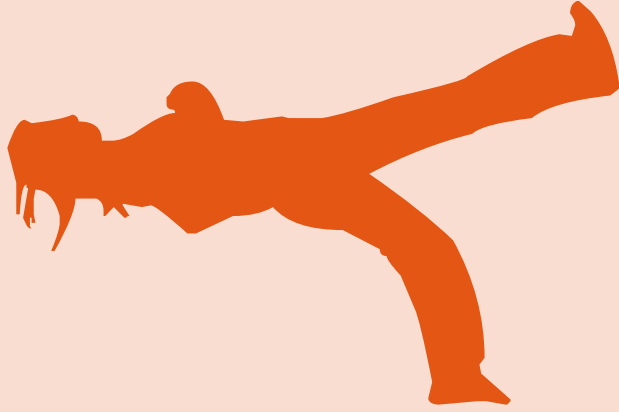
ORIENTATION 3 (suite) COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Actions

Début de la mise en œuvre	Action engagée		Principaux partenaires
	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	

OBJECTIF 4 : FACILITER LES ÉCHANGES ET L'OUVERTURE AUX AUTRES (suite)

<p>Action 29 : Permettre aux Aînés d'avoir une vie sociale dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'activités dans le cadre du dispositif Loisirs Aînés Troyens ■ Rencontres intergénérationnelles 	✓				● ●	■ Secteur associatif
<p>Action 30 : Développer les échanges avec nos villes jumelles et partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communication autour de nos liens avec nos villes jumelles ■ Réception des homologues des villes jumelles par le Conseil Municipal Enfants 	✓			●		■ Villes jumelles
<p>Action 31 : Organiser des événements favorisant les échanges intergénérationnels et culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Journées thématiques dans les Maisons de quartier ■ Organisation de rencontres intergénérationnelles à travers des ateliers et des animations de partage (Aînés, Conseil Municipal Enfants, écoles...) ■ Action du Conseil Municipal Enfants avec les villes jumelles et les aînés 	✓				● ● ●	■ Secteur associatif ■ Collectivités territoriales



La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce projet territorial de développement durable axé sur la lutte contre le changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Les actions de l'Agenda 21 qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique sont estampillées d'un pictogramme PCET.

NB : Le référencement des sous-actions (en caractère maigre) a été arrêté au 12 juin 2012, d'autres projets pourront-être intégrés d'ici 2016.

Selon leur nature, leur champ ou leur périmètre d'intervention, certaines actions impactent plusieurs orientations et objectifs, ce qui explique qu'elles se retrouvent citées plusieurs fois.



Actions pour le développement durable du territoire



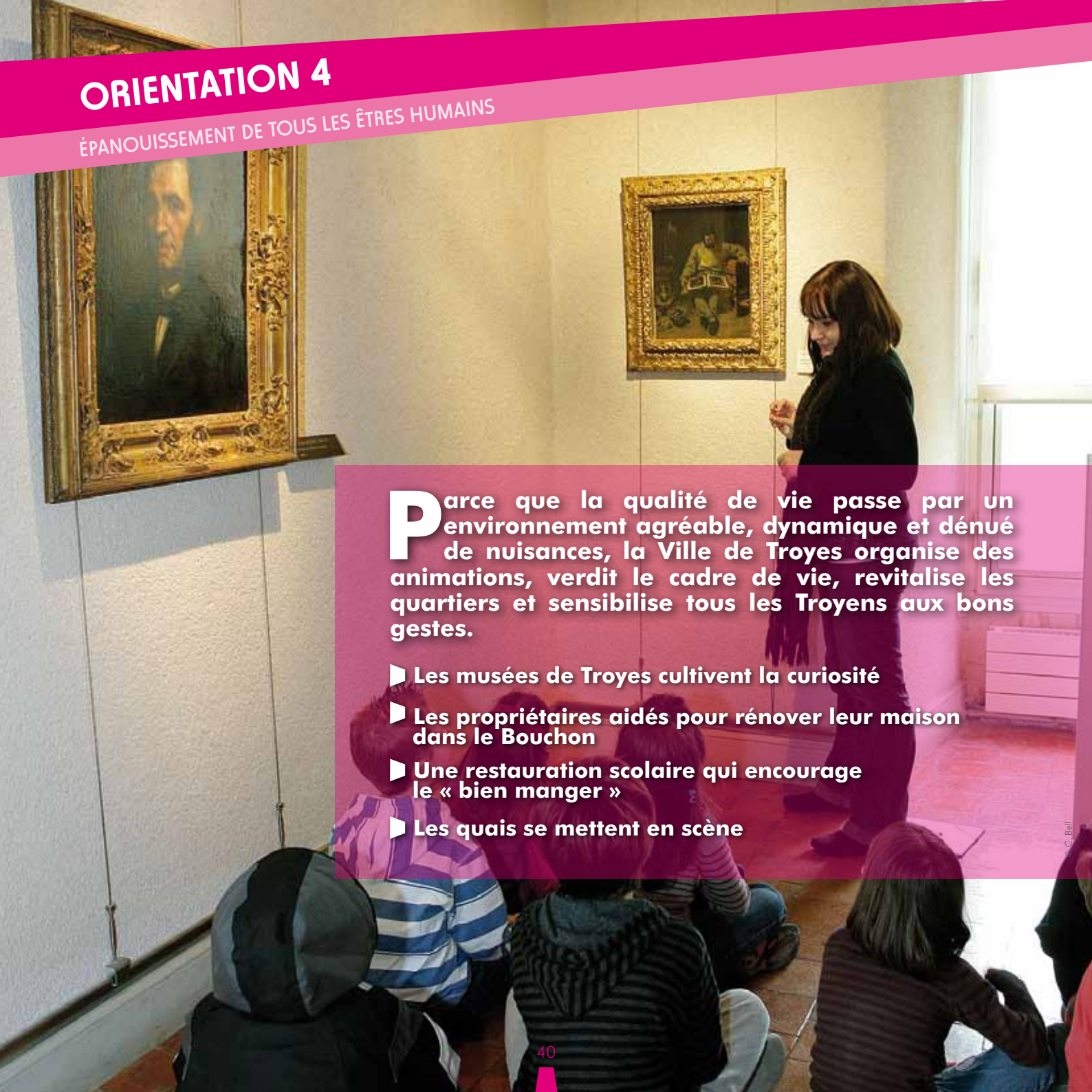
Actions pour une collectivité exemplaire



Actions de sensibilisation

ORIENTATION 4

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Parce que la qualité de vie passe par un environnement agréable, dynamique et dénué de nuisances, la Ville de Troyes organise des animations, verdit le cadre de vie, revitalise les quartiers et sensibilise tous les Troyens aux bons gestes.

- ▶ Les musées de Troyes cultivent la curiosité
- ▶ Les propriétaires aidés pour rénover leur maison dans le Bouchon
- ▶ Une restauration scolaire qui encourage le « bien manger »
- ▶ Les quais se mettent en scène

LES MUSÉES DE TROYES CULTIVENT LA CURIOSITÉ

Les musées de Troyes offrent aux familles et aux élèves de maternelles un cadre d'activités culturelles et pédagogiques très riche. Des ateliers sont ainsi proposés aux enfants tous les mercredis. L'observation, la réflexion, la créativité de l'enfant sont stimulées par des activités ludiques et didactiques : manipuler des formes, dessiner, répondre à des questions...

Dans le cadre des expositions temporaires, des ateliers sont également proposés au grand public un week-end par mois.

Le samedi est dédié à des ateliers adultes et le dimanche, aux familles.

Ces ateliers d'art conviviaux associant pratique artistique et

lecture d'œuvres, développent la créativité et la réflexion.

Le service d'action culturelle propose également un choix de visites actives (parcours-enquêtes, puzzles, coloriages, valises pédagogiques, etc.) pour familiariser l'enfant avec les collections de chaque musée et lui donner des repères pour regarder et apprécier une œuvre d'art.

Contact :
Département
des Publics
musée d'Art
moderne
03 25 76 26 80



Permanences
et contact :
Secteur sauvegardé
03 25 71 87 20
Petit Louvre
Direction de l'urbanisme,
1 rue Linard-Gonthier
à Troyes

LES PROPRIÉTAIRES AIDÉS POUR RÉNOVER LEUR MAISON DANS LE BOUCHON

Le « Bouchon de Champagne » se caractérise par un patrimoine pans de bois datant majoritairement du XVI^e siècle. S'il est remarquable, il a néanmoins subi de multiples dommages au fil des siècles.

Parallèlement à cette dégradation entraînant la multiplication d'îlots insalubres, la Ville a connu une forte diminution de la population au centre-ville. Entre 1950 et 1990, le Bouchon a ainsi perdu 10 000 habitants.

Afin de maintenir l'attractivité du centre-ville, enrayer l'apparition de l'habitat indigne et adapter le bâti aux nouveaux besoins des mé-

nages, la Ville a mis en place dans les années 90, en partenariat avec l'Etat et la Région, une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette opération a déjà été reconduite trois fois. **Près de 800 logements ont ainsi été rénovés grâce à cet accompagnement.**

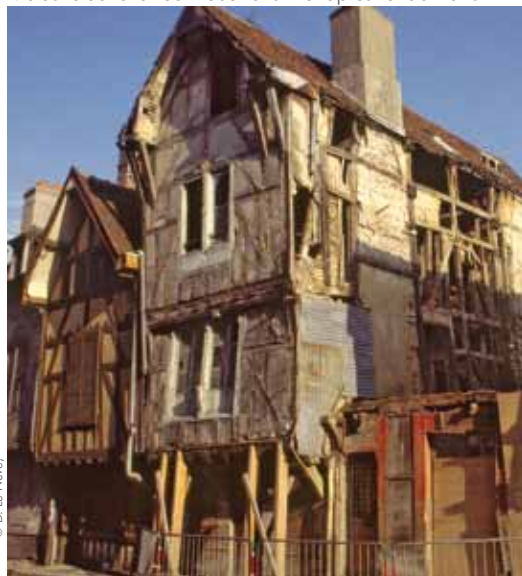
Aujourd'hui, la Ville a l'opportunité de prolonger sa politique en faveur de la rénovation du centre historique en s'inscrivant dans le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), qui couvre les

110 hectares du Bouchon.

Une nouvelle OPAH-RU courant de 2012 à 2016 est également lancée pour environ 250 logements.

Pour répondre aux exigences du Grenelle 2 et éradiquer le mal-logement, les critères d'attribution des aides sont davantage centrés sur le confort et la performance énergétique des logements. Ces réhabilitations doivent également respecter le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, dont la révision doit s'achever en 2015, afin de garder une cohérence avec les actions menées par la collectivité.

Maisons dans la rue Kléber avant et après réhabilitation



UNE RESTAURATION SCOLAIRE QUI ENCOURAGE LE « BIEN MANGER »

Plus de 1700 repas sont servis chaque jour dans les 16 restaurants scolaires troyens.

Un service mis en place par la Ville, qui assure les repas des enfants scolarisés au sein des 35 écoles publiques et des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Les menus sont élaborés à la cuisine centrale de Troyes en concertation avec les services de la Collectivité, qui veillent à leur qualité.

Le nouveau marché public passé avec le délégataire, **encourage le « bien manger » et l'éco-responsabilité**. L'interdiction de la présence de viandes reconstituées et d'aliments

contenant des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans les menus ou le choix de produits d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) démontrent le souci constant d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas. Les menus intègrent ainsi chaque jour, des produits issus de l'agriculture biologique et de filières locales (viandes et produits maraîchers de l'Aube).

Des exigences à la hauteur des buts fixés pour la restauration scolaire : contribuer à une croissance saine, mais aussi éduquer le goût et apprendre à mieux manger.

En outre, les bouteilles en plastiques ont été supprimées et des barquettes recyclables ont été mises en place afin de réduire la quantité de déchets.

Restaurant scolaire Quatorze Juillet



La restauration scolaire troyenne fait la part belle aux produits locaux



LES QUAIS SE METTENT EN SCÈNE

La Seine a profondément façonné Troyes. La forme de « Bouchon de Champagne » du cœur historique résulte, par exemple, de la construction des remparts et des fossés noyés du XIII^e siècle. C'est ce réseau hydrographique qui a permis, au XIX^e siècle, l'essor des industries de filature, teinturerie et bonneterie.

Plus qu'une contrainte, la présence de l'eau est une chance.

L'aménagement des espaces publics de la ville met en valeur cette « trame bleue ».

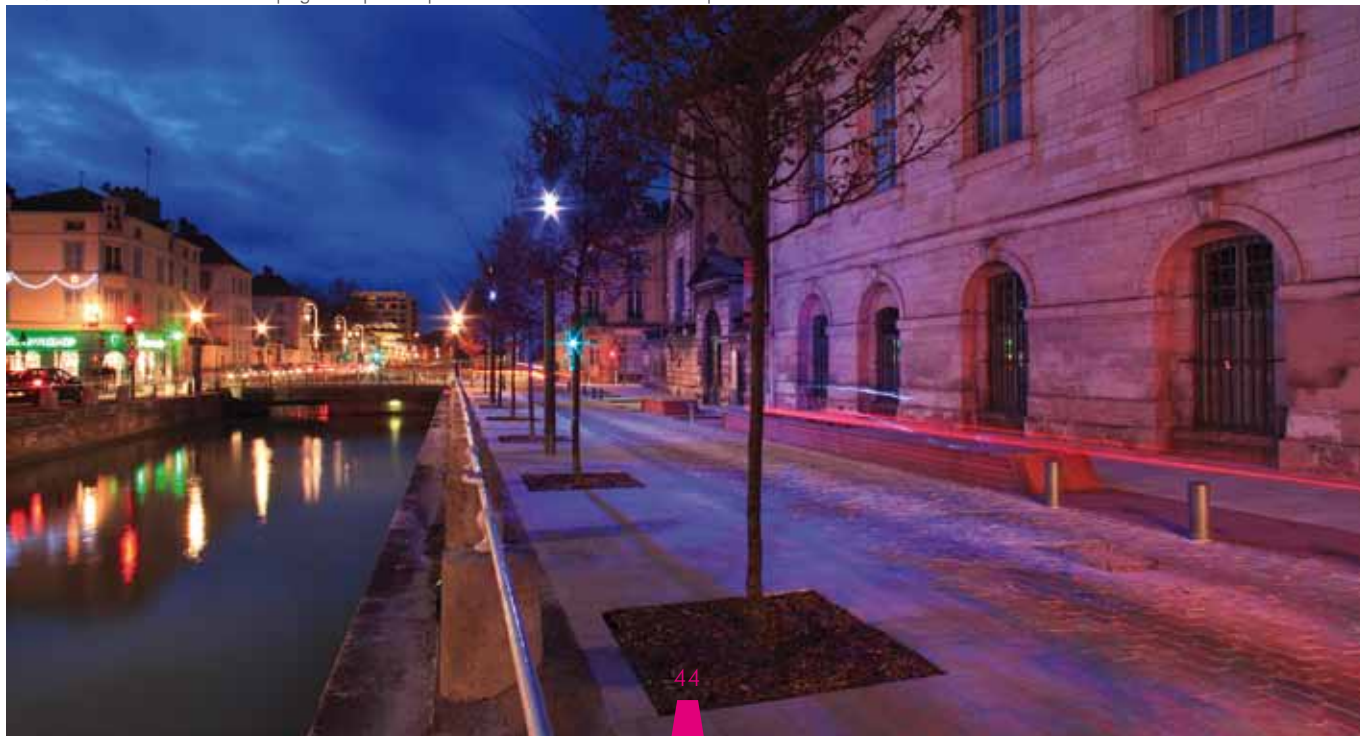
En rendant une rive aux piétons et aux vélos, l'objectif de la requalification des quais du canal de la Haute-Seine est de restituer un lieu de vie et de balades en famille.

L'amélioration du cadre de vie est également due à la végétalisation.

Trente trois charmilles et vingt-cinq marronniers ont ainsi été plantés, le long du quai des Comtes de Champagne et de la rue Roger-Salengro. Ils constitueront un mail arboré dans la continuité du bassin de la Préfecture.

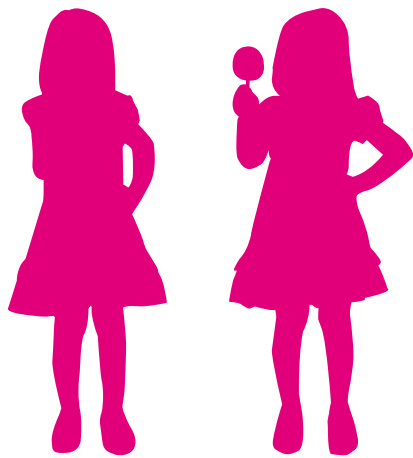
Couplé à cette plus-value paysagère, l'encouragement des déplacements doux permet, outre la diminution des nuisances sonores, d'améliorer la qualité de l'air.

Le Quai des Comtes de Champagne requalifié permet de relier la tête et le corps du Bouchon



En dynamisant la rive droite du canal pour attirer les flux piétons de l'hyper-centre vers la tête du Bouchon, ce projet permet également de développer l'attractivité commerciale du secteur, et plus largement, l'intérêt touristique de la ville.

Le réaménagement de l'espace public rue Roger-Salengro encourage les déplacements doux



ORIENTATION 4

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Actions

Action engagée	Début de la mise en œuvre			Action pérenne	Principaux partenaires
	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	Long terme 3 ans et plus		

OBJECTIF 1 : S'ENGAGER SUR DES PROJETS URBAINS AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE



Action 32 : Améliorer l'habitat

- Rénovation Urbaine dans le Bouchon : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU) et Opération de Restauration Immobilière (ORI) dans le cadre du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)
- Projet de rénovation du quartier Planche-Clément
- Projet d'éco-quartier dans le secteur des Tauxelles-Vassaulles



-
-
-

- Agence Nationale de l'Habitat
- Conseil Général de l'Aube
- Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
- Région Champagne-Ardenne
- Action Logement



Action 33 : Poursuivre l'animation économique de la ville

- Réhabilitation de l'îlot de la Bourse du Travail et aménagement en pôle d'activités et en logements
- Appel à opérateurs pour aménager la zone bâtie du Parc des Moulins
- Projet d'aménagement du Pôle gare
- Réhabilitation du site Guy de Bérac en pôle muséal



-
-
-

- Grand Troyes
- Conseil Général de l'Aube
- Sociétés privées
- SNCF
- RFF



Action 34 : Offrir un cadre de vie agréable

- Réaménagement de la rue du Quai de l'Abattoir et du Parc de la Cité des amis (dans le cadre du PNRQAD)
- Requalification de l'axe Chomedey-Vanier
- Aménagement du Parc des Moulins
- Requalification du Forum de l'Hôtel de Ville
- Requalification du Quai La Fontaine



-
-
-

- Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
- Conseil Général de l'Aube
- Région Champagne-Ardenne
- Grand Troyes



Action 35 : Encourager la qualité et la durabilité des projets urbains

- Création d'un groupe de travail sur la qualité architecturale et urbaine
- Intégration des mesures favorables au développement durable dans le Plan Local d'Urbanisme
- Révision et extension du Secteur Sauvegardé à l'ensemble du Bouchon (prise en compte des dispositions du Grenelle de l'environnement)
- Evolution des ZPPAUP en AVAP pour tenir compte du Grenelle de l'environnement.



-
-
-

- Associations
- Organisations publiques (collectivités, Etat),
- Organisations professionnelles du secteur de l'immobilier
- Secteur universitaire

OBJECTIF 2 : ENCOURAGER LE BIEN-ÊTRE ET LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE

<p>Action 36 : Organiser des animations sportives, festives et populaires pour que les Troyens s'approprient la ville et son patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Randonnées vélos et rollers ■ Corrida de Noël ■ Fête du Sport ■ Semi-Marathon ■ Animations au Parc des Moulins ■ Ville en lumières ■ Aide à l'organisation du Marathon du Patrimoine 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseil Général de l'Aube ■ Région Champagne-Ardenne ■ Grand Troyes ■ Secteur associatif dont Office du Tourisme de Troyes
<p>Action 37 : Installer des infrastructures pour la pratique d'activités physiques dans la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Aménagement d'un parcours d'orientation dans le Parc des Moulins ■ Création de circuits pédestres 	✓	●	●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif ■ Centre National pour le Développement du Sport
<p>Action 38 : Proposer des activités culturelles et sportives variées aux enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'activités périscolaires artistiques, culturelles, sportives et musicales dans les écoles troyennes (Village éducatif) ■ Propositions d'activités sportives et de loisirs aux jeunes Troyens âgés de 6 à 16 ans en collaboration avec les associations locales durant les vacances scolaires (Passeport loisirs). ■ Stimulation de l'observation, de la réflexion et de la créativité de l'enfant par des activités ludiques et didactiques (ateliers dans les musées) 	✓		● ● ●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif ■ Education Nationale
<p>Action 39 : Eduquer à une alimentation saine</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Journées de sensibilisation dans les quartiers ■ Sensibilisation des Aînés ■ Marché public de la restauration collective (écoles, crèches, ACM) intégrant des critères favorables à une alimentation saine (interdiction des aliments recomposés, produits AB, AOC...) ■ Distribution de fruits dans les écoles ■ Organisation de manifestations lors de la semaine Mouvéat 	✓		● ● ● ● ●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif ■ Secteur scolaire

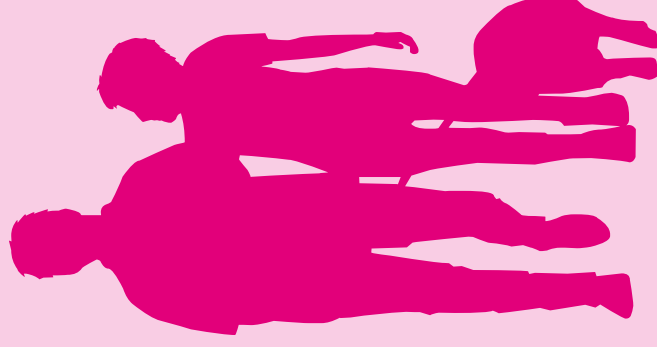


ORIENTATION 4 (suite)

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Actions

Action engagée	Début de la mise en œuvre				Action pérenne	Principaux partenaires
	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	Long terme 3 ans et plus			
OBJECTIF 3 : VEILLER À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN						
<p>Action 40 : Répondre aux nouvelles attentes de la population en matière de propreté</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ciblage des actions en fonction des besoins (Plan propreté) ■ Renforcement de la présence sur le terrain par l'embauche de personnes en contrat aidé ■ Lutte contre les déjections canines : mise à disposition de canisites et verbalisation ■ Développement des missions de la Brigade environnementale 	✓				● ● ● ●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif ■ Conseils de Quartier
<p>Action 41 : Contrôler la prolifération des populations de pigeons</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Installation de pigeonniers ■ Communication sur le nourrissage des pigeons 	✓		●		●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestataire privé
<p>Action 42 : Communiquer sur les nuisances urbaines et incivilités (pollutions sonores, propreté...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction de chartes avec les commerçants, les professionnels de la nuit, les étudiants... ■ Plan de communication contre les incivilités 	✓		● ●			<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif ■ Commerçants
<p>Action 43 : Sensibiliser à la propreté et à la gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Information et surveillance de la propreté par la Brigade Environnementale 	✓				●	<ul style="list-style-type: none"> ■ SDEDA
<p>Action 44 : Elaborer le Code de la rue de la Ville de Troyes</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Promotion des déplacements doux ■ Information sur le partage de l'espace public et de son accessibilité ■ Promotion de la citoyenneté 					● ● ●	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif



Actions pour le développement durable du territoire



Actions pour une collectivité exemplaire

Actions de sensibilisation



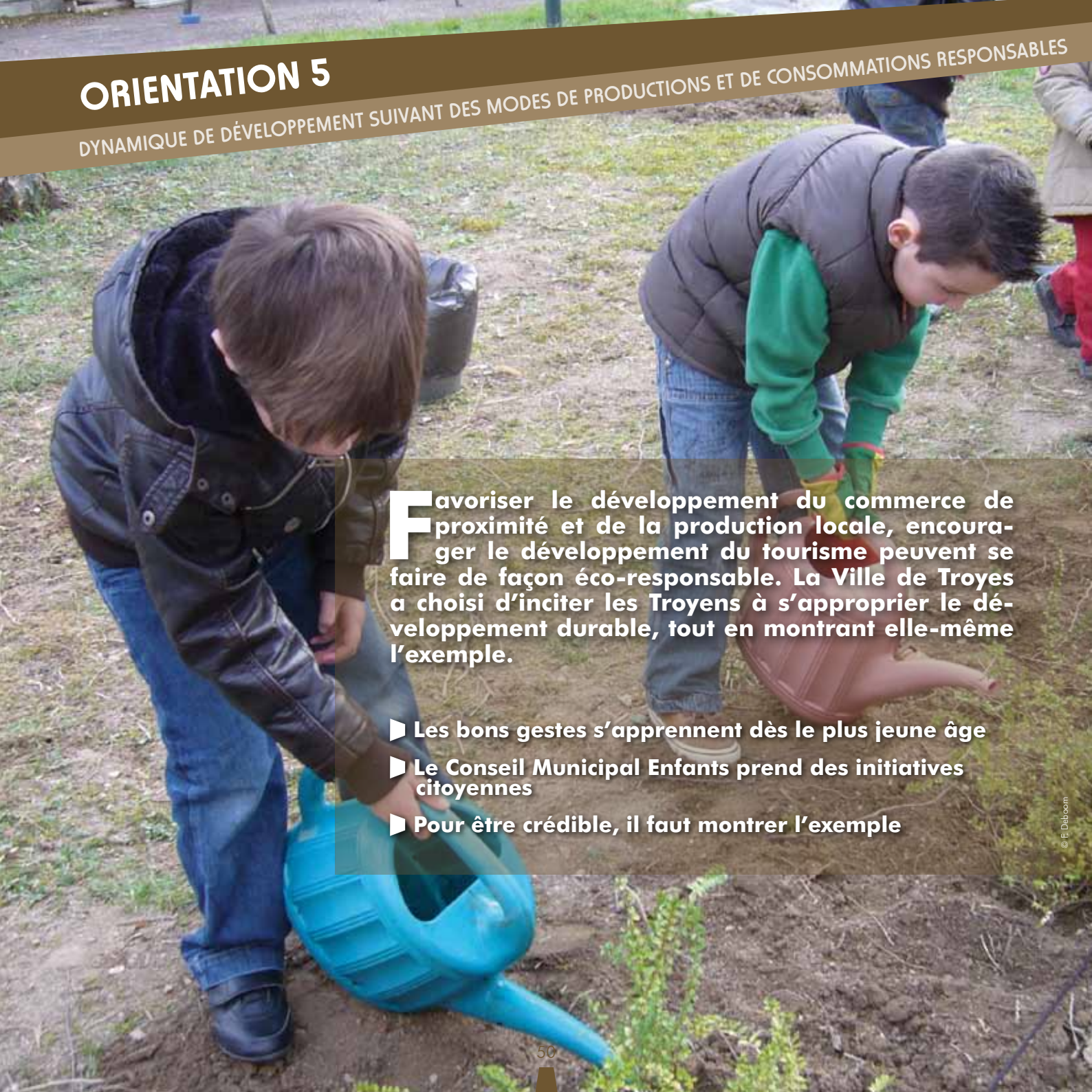
La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce projet territorial de développement durable axé sur la lutte contre le changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Les actions de l'Agenda 21 qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique sont estampillées d'un pictogramme PCEI.

NB : Le référencement des sous-actions (en caractère maigre) a été arrêté au 12 juin 2012, d'autres projets pourront-être intégrés d'ici 2016.

Selon leur nature, leur champ ou leur périmètre d'intervention, certaines actions impactent plusieurs orientations et objectifs, ce qui explique qu'elles se retrouvent citées plusieurs fois.

ORIENTATION 5

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTIONS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES

A photograph of two young boys in a garden. The boy on the left is wearing a dark jacket and blue jeans, holding a blue watering can. The boy on the right is wearing a dark vest over a green long-sleeved shirt and blue jeans, holding a brown watering can. They are both focused on watering small green plants in the soil. The background shows a grassy area and other people's legs, suggesting an outdoor community activity.

Favoriser le développement du commerce de proximité et de la production locale, encourager le développement du tourisme peuvent se faire de façon éco-responsable. La Ville de Troyes a choisi d'inciter les Troyens à s'approprier le développement durable, tout en montrant elle-même l'exemple.

- ▶ Les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge
- ▶ Le Conseil Municipal Enfants prend des initiatives citoyennes
- ▶ Pour être crédible, il faut montrer l'exemple

LES BONS GESTES S'APPRENNENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En travaillant avec les enfants et leurs enseignants, l'objectif de la collectivité est de faire prendre conscience aux plus jeunes que les ressources de la planète sont limitées.

Depuis 12 ans, des animations sur le développement durable à l'attention des enfants de 4 à 12 ans ont lieu dans les établissements scolaires.

Encadrées par un animateur du Pôle Cadre de Vie et Développement Durable détaché à temps complet, elles se déroulent dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de la ville. Elles recouvrent 5 thématiques : le jardinage, la gestion des déchets, la biodiversité, les économies d'énergies et la préservation de l'eau.

Ces ateliers s'accompagnent de visites pédagogiques : centre de stockage et de valorisation des déchets de Montreuil-sur-Barse, micro-centrale hydroélectrique de Chappes, serres de la Ville de Troyes, station d'épuration de Barberey-Saint-Sulpice...

1100 enfants de 21 établissements scolaires troyens ont participé à ces animations pour l'année scolaire 2010-2011. Et les enfants transmettant ce qu'ils ont appris à leurs parents, l'enjeu dépasse le cadre des seules animations scolaires.



© F. Deboom

Plantation de pommes de terre, école maternelle Diderot



LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS PREND DES INITIATIVES CITOYENNES

Les jeunes élus de Conseil Municipal Enfants (CME) de la Ville de Troyes s'investissent depuis plus de dix ans dans la vie de leur cité. Répartis en quatre secteurs (Charreux, Gare, Sénardes, Tauxelles), les conseillers issus des écoles troyennes, mènent des projets à résonance citoyenne.

Le développement durable arrive en tête de leurs préoccupations.

De nombreuses actions ont déjà été menées afin de suggérer aux Troyens des gestes simples plus respectueux des autres et de la planète : sensibilisation aux modes de déplacements doux, incitation à la végétalisation des murs, plantation de jachère fleurie, nettoyage des Viennes, mise en œuvre de journées d'échange avec des enfants handicapés, élaboration d'une charte éco-citoyenne en

direction des commerçants et des Troyens...

Parmi les projets sur les rails : le forum citoyen de la jeunesse en novembre 2012 pour fêter la journée de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les jeunes CME réfléchissent aussi sur le thème du civisme en rapport avec la propreté, notamment aux abords des écoles, et à la place de l'eau dans la ville.

Les enfants des CME font signer la charte de promotion des gestes éco-citoyens



Nettoyage actif des Viennes



POUR ÊTRE CRÉDIBLE, IL FAUT MONTRER L'EXEMPLE

Depuis 2010, une vingtaine d'« agents relais » volontaires s'investissent pour améliorer le fonctionnement interne de la Ville. Issus de divers services municipaux (Finances, Enseignement-Jeunesse, Aînés, Vie étudiante, Conservation des Musées, Espaces publics, Commerce et Artisanat, Conseils de Quartiers, Cabinet du Maire, Urbanisme), leur mission est double : proposer des améliorations pratiques et encourager leurs collè-

gues à travailler au quotidien de manière éco-responsable.

Grâce à leur action, le tri des déchets a été généralisé aux services de la collectivité, des vélos mis à disposition pour les déplacements professionnels, des campagnes de sensibilisation aux économies d'énergie ont été menées...

Sous la conduite du chargé de mission Agenda 21, des groupes de travail mettent en œuvre les actions

de l'Agenda 21 relevant des déplacements, des déchets, des modes consommations, de l'initiation aux bons gestes...

Forts de leurs expériences et de leurs convictions, ces « agents relais » ont un rôle essentiel : insuffler et transmettre une culture d'éco-responsabilité au sein de la collectivité.

Réfléchir aux bonnes pratiques au sein de la collectivité, c'est le rôle des agents relais



Les employés de la Ville peuvent disposer de vélos pour leurs déplacements professionnels



ORIENTATION 5

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Actions

Action engagée	Début de la mise en œuvre			Action pérenne	Principaux partenaires
	Court terme 6 mois / 1 an	Moyen terme 1 à 2 ans	Long terme 3 ans et plus		

OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Action 45 : Préserver la diversité du commerce et de l'artisanat de proximité

- Création d'un observatoire du commerce et de l'artisanat pour suivre précisément l'évolution de l'activité commerciale et artisanale de la ville
- Mise en place d'un périmètre d'application du droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux
- Projet d'Opération Urbaine en faveur du commerce et de l'artisanat Troyen (exemple : appui technique pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite)



●	●	●	●
---	---	---	---

- Etat
- Grand Troyes
- Chambres consulaires (CCI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- AUDART



Action 46 : Promouvoir les filières locales

- Création d'un Jardin de Cocagne à Menois
- Utilisation de filières locales pour la construction
- Organisation de marchés du terroir
- Organisation d'animations au Parc des Moulins (consommation responsable...)
- Intégration de produits locaux dans la restauration collective
- Animations autour du rucher école dans le Parc des Moulins
- Mise à disposition d'un local pour l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) « l'Aube des légumes » (Parc des Moulins)
- Participation aux travaux du Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube
- Soutien à l'opération « A l'Aube d'Entreprendre »



●	●	●	●	●	●	●
---	---	---	---	---	---	---

- Etat
- Organisations professionnelles
- Producteurs/transformateurs de Chanvre
- Secteur associatif
- Grand Troyes
- Chambres consulaires (CCI, Chambre d'Agriculture)
- Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube

OBJECTIF 2 : FAIRE DU TOURISME UN DES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE

Action 47 : Valoriser la maille, la mode et les marques par la création d'un Pôle Muséal en partie dédié aux sciences, techniques et innovations textiles

- Réhabilitation du site Guy de Bérac

●				
---	--	--	--	--

- Etat
- Région
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Direction des Musées de France
- Organisations professionnelles
- Partenaires privés

<p>Action 48 : Pérenniser la dynamique touristique autour des labels</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » ■ « Registre et Mémoire du Monde » ■ « Patrimoine de l'Europe » au titre de « Capitale européenne aux XIX^e et XX^e siècles » 	✓			<ul style="list-style-type: none"> ■ Office du Tourisme ■ Comité Départemental du Tourisme ■ Grand Troyes
<p>Action 49 : Redynamiser la présentation des collections des Musées Troyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Restructuration du Pôle Muséol du quartier Cathédrale ■ Création d'infrastructures pour la conservation des collections sur le site Guy de Bérac ■ Mise en place d'éclairages LED dans les salles d'exposition 		● ● ●		<ul style="list-style-type: none"> ■ Etat ■ Région ■ Direction Régionale des Affaires Culturelles ■ Direction des Musées de France ■ Organisations professionnelles ■ Partenaires privés

OBJECTIF 3 : MONTRER L'EXEMPLE POUR UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DE LA COLLECTIVITÉ

<p>Action 50 : Elaborer une charte d'achat durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Recensement des actions d'achat durable existantes ■ Elaboration d'un document de cadrage fixant des objectifs d'intégration de clauses environnementales et sociales dans les achats de la collectivité 	✓	● ●		<ul style="list-style-type: none"> ■ ADEME
<p>Action 51 : Sensibiliser et former les agents au développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'« agents-relais » au sein de la collectivité 	✓	●		<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif
<p>Action 52 : Organiser des manifestations éco-responsables accessibles à tous</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation durable d'événements (covoiturage, tri des déchets, denrées issues de l'agriculture biologique, sensibilisation...) 	✓	●		<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif
<p>Action 53 : Soutenir le Conseil Municipal Enfants (CME)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets : charte d'éco-responsabilité des commerçants, échanges intergénérationnels, solidarité, mobilité... ■ Congrès des CME de l'agglomération 	✓	● ●		<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur associatif



ORIENTATION 5 (suite)

DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Actions

Court terme
6 mois / 1 an

Moyen terme
1 à 2 ans

Long terme
3 ans et plus

Action engagée

Principaux
partenaires

Action pérenne

OBJECTIF 3 : MONTRER L'EXEMPLE POUR UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DE LA COLLECTIVITÉ

Action 54 : Éviter le gaspillage des ressources

- Récupération des eaux de pluie au Centre Technique Municipal pour l'arrosage et le nettoyage de l'espace public
- Mise en place de compteurs d'eau télé-relevés individualisés sur le patrimoine de la Ville
- Outil de suivi des chaudières à distance



Action 55 : Diminuer la production de déchets

- Généralisation du tri dans l'ensemble des établissements communaux
- Développement de la dématérialisation (convention avec les impôts, fiches de paie...)



Action 56 : Faciliter et encourager les modes de déplacements alternatifs pour les trajets professionnels et domicile-travail des agents de la collectivité

- Incitation à l'utilisation du vélo
- Communication sur les modes de déplacements alternatifs (prime transports en commun, déplacements pédestres pour les trajets courts)
- Achat de véhicules propres



Action 57 : Mesurer l'impact des politiques publiques de développement durable de la collectivité

- Intégration d'un volet Développement Durable dans les documents d'évaluation de la Ville (Observatoire Territorial, rapport d'activités...)
- Création d'un outil pour systématiser le recueil de données/indicateurs (bilans par secteur)

OBJECTIF 4 : TRANSMETTRE AUX TROYENS UNE CULTURE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Action 58 : Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable



- Animations dans les écoles et les Accueils Collectifs de Mineurs (écogestes, jardinage, visites de sites)
- Animations thématiques dans les maisons de quartier

- Secteur scolaire
- Secteur associatif



Action 59 : Créer des événements grand public pour sensibiliser aux éco-gestes



- Déclinaison des opérations nationales (Semaine du goût, semaine Développement Durable, semaine Mou'eat, semaine Bleue...)
- Organisation d'événements au Parc des Moulins

- Organisations professionnelles
- Secteur associatif



Action 60 : Permettre à tous de devenir acteur du développement durable



- Mise en place de partenariats pédagogiques avec les établissements d'enseignements et les associations
- Création de supports de communication (sur les actions de la Ville comme la gestion des espaces paysagers, la construction durable...)
- Relai de programmes de sensibilisation et de développement auprès des artisans, des commerçants et des entreprises

- Organisations institutionnelles et professionnelles
- Chambres consulaires (CCI, Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- Grand Troyes



Actions pour le développement durable du territoire



Actions pour une collectivité exemplaire



Actions de sensibilisation



La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce projet territorial de développement durable axé sur la lutte contre le changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Les actions de l'Agenda 21 qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique sont estampillées d'un pictogramme PCET.

NB : Le référencement des sous-actions (en caractère maigre) a été arrêté au 12 juin 2012, d'autres projets pourront-être intégrés d'ici 2016.

Selon leur nature, leur champ ou leur périmètre d'intervention, certaines actions impactent plusieurs orientations et objectifs, ce qui explique qu'elles se retrouvent citées plusieurs fois.



PROJETS TRANSVERSAUX

Insertion sociale, prise en compte des déplacements, valorisation du tissu écologique et économique local, modèles de concertation, vocation sociale et pédagogique, rénovation du bâti ou constructions durables... La plupart des projets de la Ville recouvrent plusieurs thématiques et ne peuvent donc pas être liés à une seule orientation. Ils sont élaborés pour être économiquement efficaces et viables, socialement équitables et écologiquement acceptables, de leur conception à leur finalité.

- ▶ Le Parc des Moulins, écrin de nature en pleine ville, exemple de projet urbain durable
- ▶ Les avenues Chomedey et Vanier changent de visage
- ▶ L'Espace Sénardes, une maison de quartier nouvelle génération



LE PARC DES MOULINS, ÉCRIN DE NATURE EN PLEINE VILLE, EXEMPLE DE PROJET URBAIN DURABLE

Au début des années 2000, plutôt que d'ouvrir à l'urbanisation les nombreuses friches situées entre le quartier des Bas-Trévois et le quartier des Sénardes, à proximité du Parc Henry, la Ville a lancé une réflexion sur un **projet de parc urbain**. En 2007 et 2010, elle a ainsi acheté 13 hectares de terrains privés, dont la propriété Mahieu. **L'ensemble de ces terrains constitue aujourd'hui un espace de près de 20 hectares, le « Parc des Moulins » qui doit son nom à la présence de deux anciens moulins - de la Rave et Notre Dame.**

POUMON VERT DE 18 HECTARES

L'aménagement et la gestion du Parc des Moulins, ouvert pour la première fois au public en mai 2011, répondent aux principes du développement durable : **gestion différenciée des espaces, continuité écologique de la vallée de la Seine, développement axé sur la concertation et le partenariat, préservation de la trame bleue et verte, recours à un chantier d'insertion...**

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT BASÉ SUR LA PARTICIPATION ET LA SOLIDARITÉ

Soucieuse de ne pas dénaturer le parc, la Ville a privilégié une mise en état manuelle. En cohérence avec la politique solidaire, cette mission a été confiée à des personnes en difficulté. Depuis le 1^{er} mars 2010, 15 personnes éloignées de l'emploi investissent les lieux 4 jours par semaine afin d'aménager et d'entretenir le site. Ce **chantier d'insertion**, confié à l'association troyenne Boutique Boulot, est prévu pour 3 ans.

Les Troyens ont été associés dès le début du projet d'aménagement, via un forum internet, lors de réunions avec les riverains ou sur des stands lors d'évènements organisés sur le parc. De nombreuses suggestions ont été reprises.

Les Moulins Notre Dame et de la Rave qui ont donné leur nom au parc urbain



Un rucher école permet de former les apiculteurs en herbe



UN ESPACE PÉDAGOGIQUE

Plus de 2 hectares sont dédiés au jardinage pédagogique, culture fruitière comprise. L'association des Croqueurs de Pommes a conseillé les services de la Ville pour la création d'un verger. Dans ce secteur, une bâtisse en ruine sera réhabilitée en 2014 par des étudiants de l'Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine pour en faire la « Maison des Maraîchers ». La Ville veut proposer un espace d'animation et de partage autour du jardinage mais également un lieu de réunion pour les associations locales. Le Syndicat Apicole de l'Aube, par exemple, accueille déjà de nombreux passionnés autour de son rucher-école implanté sur le site.

L'Office National des Forêts (ONF) a par ailleurs effectué des relevés faunistiques et floristiques pour mesurer l'évolution de la biodiversité.

La diversité des milieux naturels fait du parc un lieu propice à l'éducation environnementale. Un parcours d'orientation permet d'ores et déjà aux familles et scolaires de découvrir la faune et la flore. Une mare pédagogique de 300 m² sera aménagée fin 2012. Accompagnés d'un animateur, enfants et adultes pourront y découvrir la vie qui se développe en milieu humide.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Concerts de l'harmonie de l'Alerte, démonstration de danse country, lecture de textes, spectacle d'acrobates, etc. ont été appréciés en 2011. Avec le Conservatoire, le service des Affaires culturelles et la Maison du Boulanger, la Ville étudie la création d'un kiosque pour accueillir des activités de plein air.

Troyes souhaite également valoriser les anciens Moulins de la Rave, la Maison Mahieu, propriété bourgeoise de 1854, et ses dépendances, par **l'accueil d'activités touristiques et commerciales**. Un appel à investisseurs pour des activités tertiaires a été lancé courant 2012.

Enfin, une **vélovoie** a été aménagée dans la continuité des équipements cyclables de l'agglomération, participant au développement du réseau des grandes vélovoies du département (vélovoie des Lacs, vélovoie du canal de la Haute-Seine).

Ce parc géré durablement proposera à terme une grande diversité d'activités : promenade, loisirs de plein air, sport, jardinage collectif, apiculture, activités touristiques, observation de la biodiversité. Le tout à quelques pas du Bouchon de Champagne !

Des spectacles, comme celui présenté par les Tréteaux du Cœur Volant lors de la Fête du Pain, permettent aux Troyens de s'approprier le parc



LES AVENUES CHOMEDEY ET VANIER CHANGENT DE VISAGE

Construites en 1968, à une époque où l'on pensait que Troyes atteindrait facilement les 300 000 habitants, les avenues Chomedey-de-Maisonneuve et Major Général Vanier, se révèlent aujourd'hui peu adaptées à leur véritable usage. **La requalification de cet axe d'intérêt communautaire a pour objectif de redimensionner cette porte d'entrée majeure de l'agglomération.** La Ville de Troyes, maître d'œuvre du projet, mène les études d'aménagement et conduit les travaux. Leur **achèvement est prévu en 2016.**

Premier point fort du projet : **l'ampleur de la concertation préalable.** Près de 3 200 personnes ont exprimé leurs attentes entre le 14 juin et le 31 août 2010 via un questionnaire.

Quatre répondants sur cinq ont demandé **un meilleur partage de l'espace public entre automobilistes, cyclistes et piétons.**

Près de 4 km d'itinéraires destinés aux cyclistes seront ainsi aménagés, pour partie en site propre, et les trottoirs élargis afin d'encourager les déplacements doux. **Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux opérés sur les quais de Seine.**

Ce réaménagement va permettre de réduire les nuisances sonores, la pollution de l'air et l'insécurité des traversées tout en conservant deux voies de circulation de chaque côté. La réduction de la chaussée couplée à la création de quatre giratoires surélevés amélio-

reront la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation.

La plantation de 260 arbres, soit 10 fois plus qu'avant le réaménagement, et la création d'une bande centrale plantée de 4 mètres de largeur permettront d'atténuer l'effet de densité du bâti, de rendre l'espace plus intime.

Véritable climatiseur naturel, le feuillage apportera de l'ombre en été et de la fraîcheur à ce tronçon jusqu'ici très minéral. Les arbres freinent également le déplacement des masses d'air et fixent les particules polluantes.

En remodelant profondément le visage de cette entrée de ville, cette requalification améliore le cadre de vie et donc l'attractivité de la cité.

Le carrefour Gambetta-Danton avant et après les travaux de requalification



L'ESPACE SÉNARDES, UNE MAISON DE QUARTIER NOUVELLE GÉNÉRATION

Symbole du quartier rénové, « l'Espace Sénardes », réunit sur 609 m² une multitude de services aux habitants face au groupe scolaire Marcel-Pagnol.

Depuis le premier trimestre 2012, il accueille des services administratifs (via le Guichet unique), un centre de loisirs pour les 4-12 ans, la Protection Maternelle Infantile (PMI) avec consultations de médecins et permanences d'assistantes sociales, le centre social, un point multimédia... Deux salles polyvalentes modulables, pouvant être louées, permettent d'organiser des activités variées. S'y tiennent aussi les permanences des élus et conciliateurs de justice et le Conseil de quartier mis en place en 2010.

CONCENTRÉ DE TECHNOLOGIES DURABLES

Ce bâtiment ne se contente pas d'être un lieu de vie, proposant animations et services de proximité. Sa conception comme sa fonction répondent aux valeurs de développement durable.

La lumière et les matériaux naturels (bois issu de forêts gérées durablement, verre, laine, métal) sont privilégiés, tant pour l'isolation que pour la structure. **Ce choix de matériaux à faible impact environnemental, nécessitant peu de maintenance, s'inscrit dans la politique volontariste de la Ville de promotion de l'éco-construction.**

La **toiture** **accueille** **340 m²** **de panneaux** **photovoltaïques, qui** **fournissent l'électricité nécessaire au bâtiment.**

Le chauffage est produit par une pompe à chaleur géothermique (qui utilise la chaleur du sous-sol).

Les consommations d'eau et d'énergies, réduites grâce à une multitude de dispositifs (mousseurs sur les robinetteries, lampes basse-consommation...) sont suivies via un système de Gestion Technique Centralisée (GTC). Connecté au serveur de la Ville et piloté à distance, il permet une gestion en temps réel des anomalies.

La Maison de quartier est un concentré d'innovations durables visant à minimiser l'impact environnemental, tout en offrant le maximum de confort aux usagers (ventilation, isolation phonique et filtrage de l'air). L'optimisation énergétique de l'Espace Sénardes est maximale.

Selon l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durable, cette maison de quartier est le premier bâtiment public « neutre » dans l'Aube. Il produit en effet « autant d'énergie qu'il en consomme ».

L'Espace Sénardes, un nouvel espace de vie au coeur du quartier





PROCHAINES ÉTAPES

L'ÉVALUATION POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA DÉMARCHÉ

Un plan d'actions n'a de valeur que s'il est évalué afin de mesurer son efficacité et ainsi pouvoir l'améliorer.

UN COMITÉ DE SUIVI mis en place en 2012, composé d'acteurs locaux représentatifs, se réunira deux fois par an pour évaluer les avancées et la pertinence des actions.

UNE ÉVALUATION CHIFFRÉE des pratiques de la Collectivité est prévue en deux temps.

Elle s'appuie sur le référentiel technique du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, et sur les indicateurs mis en place par la collectivité lors de l'élaboration du plan d'actions.

Les projets déclinés dans le plan d'actions seront **évalués annuellement** sur la base d'indicateurs dits « *par action* » qui sont de deux types :

► « résultats attendus des actions », spécifiques et opérationnels. Il s'agit par exemple d'indicateurs comme « réduction de la

consommation énergétique des bâtiments municipaux ».

► « indicateurs de suivi d'actions » : plus classiques, ils permettent de piloter les actions en termes de délai et de budget.

Le bilan annuel viendra nourrir **le Rapport de Développement Durable** prescrit par l'article 255 du Grenelle 2 et obligatoire depuis août 2011 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

LES INDICATEURS GLOBAUX, associés aux orientations stratégiques, permettent quant à eux de mesurer l'évolution du territoire en termes de développement durable. **Ils permettent d'évaluer l'ensemble du plan d'actions, à l'issue de l'échéance donnée, soit 2016** dans notre cas.

La concertation continue sur le site Internet Agenda 21 de la Ville.
www.agenda21 Troyes.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

VILLE DE TROYES

<http://www.ville-troyes.fr/> et <http://www.agenda21troyes.fr/>: informent sur les actions de développement durable menées à Troyes. L'Agenda 21 est en ligne sur le site Agenda 21 de la Ville, qui permet également à chacun de participer à la réflexion par le biais du forum.

GRAND TROYES

<http://www.grand-troyes.fr/>: informe sur les actions sous compétence de la communauté d'agglomération : transports en commun, déplacements urbains, politique de l'habitat, environnement, emploi, économie, enseignement supérieur... Le Grand Troyes a élaboré son Plan Climat Energie Territorial. Un forum permet de recevoir des contributions sur le sujet.

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

<http://www2.ademe.fr/>: participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Met à disposition des entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et du

grand public des fiches et dossiers thématiques. Fiches de conseils au quotidien : <http://ecocitoyens.ademe.fr/>

DREAL CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/>: la DREAL Champagne-Ardenne regroupe les compétences et expertises environnement (ex- DIREN), équipement (ex-DRE) et risque industriel (ex-DRIRE). Avec ses 300 agents, elle porte les politiques de l'État sur les enjeux du développement durable en Région.

COMITÉ 21

www.comite21.org: réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Quatre cents décideurs socio-économiques, (entreprises, collectivités, associations, établissements publics et médias) sont membres de cette association indépendante. La Ville de Troyes l'est depuis 2009.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>: nombreuses fiches pratiques sur le développement durable

LISTE DES SIGLES

ACM

Accueil Collectif de Mineurs

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AESN

Agence de l'Eau Seine Normandie

AIE

Agence Internationale de l'Énergie

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

ANAH

Agence Nationale pour l'Habitat

ANRU

Agence Nationale de Rénovation Urbaine

ARS

Agence Régionale de Santé

ARCAD

Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durable

AUDART

Agence d'Urbanisme, de Développement et d'Aménagement de la Région Troyenne

AVAP

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

BBC

Bâtiment Basse Consommation

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

CMAS

Centre Municipal d'Action Sociale

CME

Conseil Municipal Enfants

CTM

Centre Technique Municipal

DDT

Direction Départementale des Territoires

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSP

Délégation de Service Public

ENR

Energies Renouvelables

ENTPE

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État

EPCI

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ERDF

Electricité Réseau Distribution de France

ERP

Etablissement recevant du public

ESAT

Etablissement de Service et d'Aide par le Travail

FIPHFP

Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique

GES

Gaz à Effet de Serre

HQE

Haute Qualité Environnementale

MPE

Maison Petite Enfance

ONF

Office National des Forêts

OPAHP

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PCET

Plan Climat Énergie Territorial

PDE/PDA

Plan de Déplacements Entreprise/ Administration

PDU

Plan de Déplacements Urbains

PLH

Programme Local de l'Habitat

PLU

Plan Local d'Urbanisme

PNRQAD

Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

PRU

Programme de Rénovation Urbaine

PSMV

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

ORI

Opération de Restauration Immobilière

SDEA

Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube

SDEDA

Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube

SNDD

Stratégie Nationale de Développement Durable

THPE

Très Haute Performance Énergétique

TVB

Trame Verte et Bleue

ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

EXEMPLE DE FICHE ACTION

ACTION N°					
CONTEXTE ET ENJEUX					
FINALITÉS DE L'ACTION					
GESTION ET SUIVI DE L'ACTION					
MESURES CONCRÈTES	CIBLES ET OBJECTIFS VISÉS	CALENDRIER	BUDGET	FINANCEMENTS	SERVICES PILOTES
PARTENAIRES					
INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION					

Un grand merci aux troyens et aux partenaires pour leur contribution, notamment :

les associations des habitants du Grand Véon, des Sénardes, des Tauxelles, les Amis des Blossières, 10 de cœur, ARIHA, Artisans du Monde, Créez comme Elles, EcoCampus3, La Grange d'Eole, La Porte Ouverte, La Société Horticole, La Roue Verte, Les Amis de la Coulée Verte, Les Croqueurs de Pommes, Rivexpo, Les Moulins à Vent Champenois, Les Consommateurs de l'Aube, Les Petits Débrouillards, Jardins Ouvriers et Familiaux, APRS, PACT10, Racine, Sauvegarde et Avenir de Troyes, Boutique Boulot, Club d'écologie Industrielle, Comité Départemental Handisport, , Croix Rouge, Prévention Routière, Foyer Aubois, Mission Locale, ADPS Emploi, AJD, ALT, SCOP des Viennes, SEL de 3, Solidarité Femmes, Syndicat Apicole, Union Départementale des Consommateurs, Vél'Aube, Handiquad Solidarité, UDAF, Troyes Habitat, Régies Services, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, CAPEB10, ARCAD, UTT, IUMP, ESC, ABBA, City Bikes, AUDART, UNSA, SDEDA, SDEA, SEM Energie, La Compostière de l'Aube, SITA DECTRA, EDF, ERDF-GRDF, SNCF, Cofely-GDF Suez, DISTRAME, La Poste, TPA, Dalkia, CFTC, Conseil Général, Conseil Régional, Grand Troyes, TCAT, PNRFO, ADEME, DREAL, DDT, FEDER ...

Troyes



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'AGENDA 21 ?

UNE SEULE ADRESSE : WWW.AGENDA21TROYES.FR

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

03 25 42 34 80

Parution 1^{er} juillet 2012



« Ce livret est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional »